FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

ANNÉE 1947 — **THESE** — N° 698

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLÔME D'ÉTAT)

PAR

Jacques, André LOULERGUE

Né le 4 Novembre 1917, à Paris (5e).

Présentée et soutenue publiquement le 30 OCT 1947 19..

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

UN MÉDECIN CREUSOIS

Louis Vincent Jules QUEYRAT

(1856-1935)

Président : M. GOUGEROT, Professeur.

PARIS

IMPRIMERIE R. FOULON

29, RUE DEPARCIEUX, 29

1947

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

Nom du Candidat : **LOULERGUE.**

Prénoms : **Jacques, André.**

Date de Soutenance : ....

Numéro d'ordre : ....

(Ces deux mentions seront complétées par le Service de la Bibliothèque.)

LOULERGUE (Jacques, André). — Contribution à l'histoire de la médecine. Un médecin creusois : Louis, Vincent, Jules Queyrat (1856-1933). — Paris, Imp. R. Foulon, 1947, *in*-8°, 87 *p*.

(*Thèse Medec.* (*Etat*), *Paris* 1947, *N°* ....).

LOULERGUE (Jacques. André). — Contribution à l'histoire de la médecine. Un médecin creusois : Louis, Vincent, Jules Queyrat (1856-1933). — Paris, Imp. R. Foulon, 1947, *in*-8°, 87 *p*.

(*Thèse Medec.* (*Etat*), *Paris* 1947, *N°* ....).

LOULERGUE (Jacques, André). — Contribution à l'histoire de la médecine. Un médecin creusois : Louis, Vincent, Jules Queyrat (1856-1933). — Paris, Imp. R. Foulon, 1947, *in*-8°, 87 *p*.

(*Thèse Médec.* (*Et.*), *Paris* 1947, *N°* ....).

LOULERGUE (Jacques, André). — Contribution à l'histoire de la médecine. Un médecin creusois : Louis, Vincent, Jules Queyrat (1856-1933). — Paris, Imp. R. Foulon, 1947, *in*-8°, 87 *p*.

(*Thèse Médec.* (*Et.*), *Paris* 1947, *N°* ....).

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

ANNÉE 1947 **THESE** N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLÔME D'ÉTAT)

PAR

Jacques, André LOULERGUE

Né le 4 Novembre 1917, à Paris (5ᵉ).

Présentée et soutenue publiquement le .... 19..

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

UN MÉDECIN CREUSOIS

Louis Vincent Jules QUEYRAT

(1856-1955)

Président : M. GOUGEROT, Professeur.

PARIS
IMPRIMERIE R. FOULON
29, rue Deparcieux, 29
1947

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

DOYENS HONORAIRES :

MM. Balthazard, Baudouin, Roussy

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. Aubertin, Balthazard, Basset, Baudouin, Bezançon, Brindeau, Carnot, Chevassu, Chiray, Clerc, A. Couvelaire, Delbet, Hartmann, Heitz-Boyer, Jeannin, Laignel-Lavastine, Laubry, Lemierre, Lenormant, Marion, Mulon, Ombrédanne, Roussy, Rouvière, Sannié, Sébileau, Sézary, Tanon.

DOYEN .... LÉON BINET.
Membre de l'Institut

ASSESSEUR. .... JEAN VERNE.

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	ff OLIVIER.
Anatomie pathologique	LEROUX.
Assistance Médico-sociale	N...
Bactériologie	GASTINEL.
Biologie médicale	VERNE.
Chimie médicale	POLONOVSKI.
Clinique de cardiologie	DONZELOT.
Cliniques chirurgicales	BROCQ. CADENAT. MONDOR. QUENU.
Clinique chirurgicale infantile et d'orthopédie	LEVEUF.
Clinique chirurgicale orthopédique	MATHIEU.
Clinique gynécologique	MOCQUOT.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies des enfants	DEBRE (R.).
Clinique des maladies infectieuses	ff MOLLARET.
Clinique des maladies mentales et de l'encéphale	DELAY.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Cliniques médicales	BENARD (H.). CHABROL. HARVIER. LIAN.
Clinique médicale propédeutique	P. VALLERY-RADOT
Clinique de Neuro-chirurgie	VINCENT (Cl.).
Cliniques obstétricales	LANTUEJOUL. LEVY-SOLAL. PORTES.
Clinique ophtalmologique	VELTER.
Clinique oto-rhino-laryngologique	LEMAITRE.
Clinique thérapeutique chirurgicale	SENEQUE.
Clinique thérapeutique médicale	LOEPER.
Clinique de la Tuberculose	BERNARD (Et.).
Clinique urologique	FEY.
Embryologie	GIROUD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	ALAJOUANINE.
Histologie	CHAMPY.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	BESANÇON (JUSTIN)
Hygiène et clinique de la première enfance	CATHALA.
Hygiène et médecine préventive	JOANNON.
Médecine du Travail	DUVOIR.
Médecine légale	PIEDELIEVRE.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT (E.).
Pathologie chirurgicale	PETIT-DUTAILLIS.

	MM.
Pathologie exotique	LAVIER.
Pathologie expérimentale et comparée	LEMAIRE.
Pathologie médicale	MOREAU.
Pathologie et thérapeutique générales	ff DE GENES.
Pharmacologie et matière médicale	HAZARD.
Physiologie	BINET (Léon).
Problèmes alimentaires (*chaire à titre personnel*)	RICHET (Charles).
Puériculture	LELONG.
Radiologie médicale	DESGREZ (H.).
Stomatologie	DECHAUME.
Physique médicale	STROHL.
Technique chirurgicale	MOULONGUET.
Thérapeutique	LAROCHE (G.).

PROFESSEURS SANS CHAIRE :

MM. DOGNON (*Physique médicale*), GAILLARD (*Parasitologie*), HALPHEN (*O. R. L.*), JAYLE M. (*Chimie médicale*), Mlle J. LEVY (*Pharmacologie*), OLIVIER (*Anatomie*).

II. — AGREGES EN EXERCICE

	MM.
Anatomie	CORDIER. DELMAS. N.. ff DEBEYRE.
Anatomie pathologique	DELARUE. Mlle GAUTHIER-VILLARS.
Bactériologie	BONNET. FASQUELLE.
Biochimie médicale	ETTORI. SCHAPIRA.
Dermato syphiligraphie	DEGOS.
Histologie	COUJARD. DESCLAUX.
Hydrologie	DEBRAY.
Hygiène	BOYER. DEPARIS.
Médecine légale	DESOILLE.
Neurologie	DE SEZE.
Obstétrique	DIGONNET. MAYER. SUREAU. VARANGOT.
Ophtalmologie	OFFRET.
Oto-rhino-laryngologie	AUBIN.
Parasitologie	BRUMPT, L. C.
Pathologie chirurgicale	FEVRE. HUGIER. LEGER. MERLE d'AUBIGNÉ

	MM.
Pathologie chirurgicale	PADOVANI. PATEL. ROUX. RUDLER. SICARD.
Pathologie expérimentale	MERKLEN.
Pathologie médicale	BROUET. CACHERA. DECOURT. DREYFUS (G.). FAUVERT. GARCIN. HAMBURGER. KOURILSKY. LAMY. LENEGRE. MARCHAL. MAURIC. SOULIE.
Pédiatrie	LAPLANE. MARIE (J.).
Pharmacologie	CHEYMOL.
Physiologie	BARGETON. PARROT.
Physique médicale	DJOURNO.
Psychiâtrie	BARUK.
Thérapeutique	
Agr. ch. d'ens.	BROUET.
Urologie	COUVELAIRE, R.

III. — PROFESSEURS HONORAIRES ET AGREGES RAPPELES A L'EXERCICE

POUR LE SERVICE DES EXAMENS

MM. BASSET (*Pathologie chirurgicale*), BRINDEAU (*Obstétrique*), HUGUENIN (*Anatomie pathologique*), LE LORIER (*Obstétrique*), VAUDESCAL (*Obstétrique*).

IV. — PROFESSEURS SANS CHAIRE ET AGREGES CHARGES DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE à titre permanent.

	MM.		M.
Clinique chirurgicale ...	AMELINE. BASSET. DE GAUDART D'ALLAINES. FUNCK-BRENTANO. GATELLIER. MENEGAUX.	Clinique médicale	DE GENNES. HAGUENAU. MOLLARET. MOUQUIN. TURPIN.
Clinique médicale	BARIETY. BOULIN. CHEVALLIER. COSTE.	Clinique obstétricale ...	ECALLE. LACOMME.
		Clinique ophtalmologique	RENARD.
		Clin. otho-rhino-laryngologique	HALPHEN.

V. — CHARGES DE COURS

M.

Radiologie .... LEDOUX-LEBARD.

MM.

Secrétaire de la Faculté .... J. MOREL.
Secrétaire-adjoint .... M. BRISSIAUD.

Bibliothécaire en Chef .. Dr A. HAHN.
Bibliothécaires .... Milles DUMAITRE, GOICHON, LAURENT

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinons émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MES PARENTS

Dont les sacrifices me permirent de devenir médecin.

A LA MEMOIRE DE MES GRANDS-PARENTS

A MONSIEUR LE PROFESSEUR HENRI GOUGEROT
GRAND AMI DU DOCTEUR LOUIS QUEYRAT

Professeur de la Chaire des Cliniques
des Maladies Cutanées et Syphilitiques de l'Hôpital Saint-Louis
Officier de la Légion d'Honneur
Membre de l'Académie de Médecine
Médecin de l'Hôpital Saint-Louis

Qui nous a fait l'honneur de bien vouloir présider cette thèse consacrée à la mémoire d'un homme de bien.

A MADAME LE DOCTEUR QUEYRAT

Qui guida mes premiers pas d'étudiant en médecine parisien.

A MESDEMOISELLES

MARCELLE SAUTON et LOUISA LUDWIG

RESPECTIVEMENT COUSINE ET AMIE
DU DOCTEUR QUEYRAT

Dont les documents me furent d'un grand secours pour réaliser ce travail.

A MES AMIS

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX

STAGE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR CUNEO.

MONSIEUR LE PROFESSEUR P. CARNOT.

MONSIEUR LE DOCTEUR CHEVRIER.

MONSIEUR LE PROFESSEUR ABRAMI.

EXTERNAT :

MONSIEUR LE PROFESSEUR OKINCZYK.

MONSIEUR LE PROFESSEUR P. CARNOT.

MONSIEUR LE DOCTEUR P. A. CARRIE.

A MONSIEUR LE DOCTEUR R. DEGOS, AGRÉGÉ

Chez qui nous recevons notre initiation en dermato-vénéréologie.

PREMIERE PARTIE

LE MILIEU, L'HOMME, L'ŒUVRE FOLK-LORIQUE

Le géant Antée, fils de Neptune et de la Terre, acquérait de nouvelles forces chaque fois qu'il touchait le sol.

Louis Vincent Jules QUEYRAT naquit le 2 décembre 1856 au petit village de Meymanat dans la Creuse. C'est là qu'il aimera toute sa vie venir se retremper. Profond fut son amour pour ce coin de terre de ses ancêtres ! Et c'est dans le cadre un peu sauvage, mais plein de grandeur de cette vallée du Taurion que QUEYRAT vécut toute son enfance.

Meymanat, quelques feux perdus près du torrent aux eaux si claires, si aérées. Région de collines arrondies; partout des bois, des landes de bruyère et d'ajoncs épinglées de genévriers rigides. Région âpre, où la terre granitique se défend durement contre l'homme. De longs hivers enneigés, des voies de communication alors bien sommaires; pas de pont sur le Taurion que le Docteur QUEYRAT père passait à gué sur son cheval.

Mais aussi, dans la douceur des printemps, les ciels bleus, délavés; les blocs de granit gris qui dévalent en

désordre vers le torrent, un fouillis compact d'herbes, d'arbustes, d'arbres offrant toute la gamme des verts, Puis l'été s'abat, chaud, pesant avec ses soirées si fraîches. Mais la saison creusoise, la saison de splendeur, c'est l'automne. Une étonnante palette où le vert, le rouge et le jaune dans leurs nuances les plus variées se heurtent, s'intriquent; où la bruyère mauve monte à l'assaut de la colline empanachée de l'or des bouleaux fragiles. Et le long du torrent, le soir, c'est un éclaboussement de lumière fluide; les blocs de granit, au milieu du lit, s'ombrent de bleu; l'atmosphère calme et ténue semble se matérialiser en un voile doré, d'une finesse extrême, que l'on croit pouvoir saisir, un voile de fées en ce coin où elles ont laissé tant de souvenirs. Le silence est rendu perceptible par contraste : clapotis de la truite qui a gobé une mouche, stridulations des grandes sauterelles vertes, chant modulé du troglodyte dans les sapins aux puissantes senteurs de résine. Et couvrant tout, le bruit de fond sans fin de l'eau vivante qui se brise sur les rochers; obsédant, lénitif.

QUEYRAT vécut toute son enfance dans cette atmosphère. Il en sera marque pour le reste de sa vie. Jusqu'à treize ans, son temps se partagea entre les leçons données par son père et les jeux avec les garçons de son âge. C'est là qu'il apprit à connaître chaque pierre, chaque arbre, à aimer la nature de façon quasi-sensuelle. Là qu'il se passionna pour la chasse et la pêche. C'est dans ce cadre également que son père, excellent érudit, possédant à fond grec et latin, lui donna une forte culture classique, là qu'il apprit la botanique en herborisant. Bref c'est à Meymanat qu'il s'ouvrit aux formes de la vie et du savoir et qu'il acquit « la sensation si féconde et si profondément durable, qu'il y a une union intime et une harmonie absolue entre les êtres et les choses du pays où ont vécu les aïeux » (Marcel PINARD).

QUEYRAT était de vieille souche creusoise. Son père,

médecin très cultivé, esprit curieux, s'était tout d'abord installé à Paris. Il restait toutefois très attaché à son pays natal; il céda ainsi d'autant plus facilement au désir de sa femme et revint exercer la médecine à Meymanat.

Si la médecine de campagne reste pénible à pratiquer actuellement, elle l'était certes bien plus alors. Pas de routes, peu de ponts; dans ce coin perdu de la Creuse éloigné de toute voie ferrée, sentiers de montagne, mauvais chemins coupés de gués étaient monnaie courante. Le cabriolet relativement confortable devait céder la place au cheval, seul moyen de transport rapide et pratique. Bon cavalier, c'est ce moyen qu'utilisa trente ans durant le Docteur Louis Léonard QUEYRAT. Son tout jeune fils était souvent du voyage, montant en croupe intrépidement. Le père lui apprenait les simples; et peut-être faut-il chercher là l'origine du goût si prononcé qu'eût toujours QUEYRAT pour la botanique.

Sur une photographie prise vers l'âge de cinquante-cinq ans, le Docteur QUEYRAT père nous apparaît avec une figure osseuse, énergique, mais fine. Un front très large, dégarni, des pommettes saillantes, un nez fort, une bouche équilibrée aux lèvres bien dessinées, un collier de barbe se terminant en bouc sur un menton affiné, tous traits donnant une impression de grande noblesse et de sévérité. Dans ce visage un peu triangulaire, traduisant des tendances ascétiques et mystiques, le regard fixe, un peu dur sous les sourcils froncés, l'absence de tout sourire dans les traits, font bien comprendre le sens aigu du devoir, l'amour de sa profession et la tension d'esprit constante de ce cérébral équilibré, premier maître de Louis QUEYRAT. Ce portrait ornera toujours le bureau de son fils. Sa femme, sur une photographie prise vers le même âge, montre un visage énergique, rectangulaire. Le regard est un peu triste. Figure pleine de bon sens au nez fort et aux

lèvres bien formées d'une bouche large. Ceux qui la connurent insistent sur sa tendresse et sa bonté.

Il fallut bien un jour quitter le milieu familial. A treize ans, Louis QUEYRAT entre en 4e au Lycée Louis-le Grand à Paris. Déjà muni d'une forte et solide culture classique, il fut élève brillant, se classant parmi les premiers. Interne, il sortait le dimanche chez son cousin Paul MIGNATON. Puis c'est la guerre, l'Empire qui s'écroule et l'avènement de la IIIe République. QUEYRAT est alors bachelier et commence ses études de médecine. En 1876, il est reçu à l'Externat; engagé conditionnel, il part aussitôt faire son volontariat à la 14e S. I. M. à Lyon. Nommé caporal de visite en 1877, il est de retour du service militaire en 1878.

A Lyon, la forte école syphiligraphique le marque de son empreinte. Il apprend la fréquence du chancre mixte et s'imprègne des doctrines de ROLLET. Son esprit ouvert, prompt à s'enthousiasmer pour les idées nouvelles (*), fut également frappé par les bons effets de la balnéothérapie dans la fièvre typhoïde. Monsieur GLÉNARD, prisonnier de guerre à Stettin, avait vu le Docteur BRANDT, médecin allemand des prisonniers, traiter avec succès les fièvres typhoïdes par des bains à 20°. De retour à Lyon, interne à la Croix-Rousse, GLÉNARD obtint de son chef de service qu'il tentât cette méthode. Les essais durèrent plus de dix ans. En 1883 à l'Académie de Médecine, il y avait encore à ce sujet des discussions contradictoires aussi importantes que stériles.

(*) On y avait quelque mérite. PIDOUX, dans son Traité de Thérapeutique de 1855, écrit en collaboration avec TROUSSEAU, — et qui avait encore cours, — ne s'écriait-il point : « Entre un fait physiologique et un fait pathologique, il y a la même séparation qu'entre un minéral et un végétal... ... Il n'est point au pouvoir de la Physiologie d'expliquer la plus simple des affections morbides ». Claude BERNARD dut en frémir !

Et ce fait, relativement banal en soi, prenait toute sa valeur replacé dans le cadre de la lutte entre la vieille et la nouvelle école. A cette époque PASTEUR était encore loin d'être unanimement vénéré. D'une façon générale, la Faculté et l'Académie de Médecine étaient plutôt hostiles à ce savant qui n'était même pas médecin ! PETER, un de ses détracteurs animés d'un dogmatisme désuet, s'écriait un jour : « Ils (les Chimiâtres) en sont arrivés à ne voir dans les fièvres typhoïdes que la fièvre typhoïde, dans la fièvre typhoïde que la fièvre, dans la fièvre que la chaleur. Ils en sont venus ainsi à cette idée lumineuse de combattre le chaud par le froid. Cet organisme est en feu, il n'y a qu'à jeter de l'eau dessus ; c'est une doctrine de pompier ! ». C'était bien vouloir jouer les médecins de MOLIÈRE à l'époque prodigieuse où le génie d'un homme bouleversait la Science. QUEYRAT était, quant à lui, convaincu de l'excellence de cette méthode, et de retour à Paris, il s'en fit l'ardent défenseur.

Externe chez LASÈGUE, PROUST, TILLAUX, HARDY, il arrive à l'Internat en 1881. C'était alors un jeune homme de haute taille, à la physionomie souriante. Les traits sont pleins, bien arrondis dans un visage long, rectangulaire. Le front est large et haut, le nez fort, l'oreille bien ourlée, la bouche ferme et sensuelle. Il porte déjà les grandes moustaches à la gauloise et la barbe majestueuse qu'il gardera toute sa vie. Sa première année d'Internat se passe chez le chirurgien NICAISE. Il en conservera toujours le goût de pratiquer lui-même les petites interventions chirurgicales. Puis il passe chez BLACHEZ, HANOT, GUIBOUT et LANDOUZY. Il obtient les premières mentions de la médaille d'argent en 1883, de la médaille d'or en 1885.

C'est à la crèche de l'hôpital Tenon, avec LANDOUZY, qu'il étudie la tuberculose du premier âge et en fait, en 1886, le sujet de sa thèse inaugurale, démontrant la

fréquence et la précocité de l'infection chez le nourrisson. Il reçut la médaille de bronze. En 1886 il publie également un article fort remarqué sur la spléno-pneumonie (Revue de Médecine). C'est qu'étant chez BLACHEZ à Necker, QUEYRAT fréquentait aussi le service de GRANCHER, autre grand médecin creusois. Cette belle figure, volontaire, distinguée, stoïque; cet aspect de grand seigneur un peu froid, ironique, d'une haute probité morale et intellectuelle; ce sens aigu de la clarté et de la netteté; ce mélange équilibré de réflexion déductive et d'intuition; cette largeur d'esprit et cette bonté réelle, tout séduit QUEYRAT qui ne prise que ces hommes intègres. Il lui consacrera une belle notice biographique après sa mort en 1907, lors de l'Assemblée générale de l'Association amicale de la Creuse, fondée par QUEYRAT en 1888, et dont GRANCHER était le Président, exaltant en particulier son Œuvre de la Préservation de l'enfance. GRANCHER fut un pastorien acharné, défendant ardemment le génial savant à l'Académie de Médecine. Ayant rapidement apprécié les qualités de QUEYRAT, il le prit comme Chef de Clinique. Et c'est sur ses conseils éclairés que QUEYRAT se mit à travailler assidûment dans les laboratoires de la rue Dutot sous la direction des Bactériologistes de la première heure, en particulier de ROUX. Toute sa vie QUEYRAT en gardera une forte empreinte, pratiquant lui-même dans son service ou en clientèle les examens microscopiques, les cultures et repiquages, et défendant constamment l'importance du laboratoire.

Par sa compétence et son inclination QUEYRAT semblait donc s'orienter vers le laboratoire. Ce fut peut-être sur une gageure qu'il l'abandonna pour le Médicat des Hôpitaux, où il fut reçu en juillet 1894. Il resta néanmoins en rapports étroits avec ses anciens maîtres. Et lors de la crise d'urémie du grand savant le 1er novembre 1894, QUEYRAT est là, qui veille à son tour.

L'année suivante, il sera l'un des fidèles qui assureront la veillée funèbre de PASTEUR décédé.

C'était alors vers la phtisiologie qu'il semblait se diriger sous l'influence de LANDOUZY et de GRANCHER. Mais la thérapeutique de la tuberculose à la fin du XIXe siècle était absolument inexistante : ni pneumothorax artificiel, ni phrénicectomie, ni thoracoplastie, ni sels d'or; la cure sanatoriale elle-même n'existait pas. QUEYRAT fut désabusé par cette impuissance. Il lui fallait agir, obtenir des résultats, se dépenser sans compter dans une grande œuvre sociale. Le 1er janvier 1898, il arrive dans le vieil Hôpital Ricord, où il devient chef de service. Le champ d'observation immense des maladies vénériennes, et surtout de la syphilis, s'impose à lui. Là est sa voie; il se passionne pour l'œuvre sociale à entreprendre. Et toute sa carrière se fera dans le même service dermato-vénéréologique, qu'il transformera de façon moderne après bien des luttes, y dépensant son temps et son argent sans compter. Après la retraite, il ne se tiendra pas quitte et poursuivra l'œuvre sociale de prophylaxie antivénérienne plus ardemment que jamais.

« C'est le propre des esprits élevés de se passionner pour les idées », avait écrit Emile ROUX.

QUEYRAT avait à Paris une activité débordante se partageant entre l'hôpital, les commissions et la clientèle; aussi aimait-il chaque année venir se reposer dans l'atmosphère vivifiante de sa propriété de Meymanat. Le besoin de repos, de détente, se confondait avec la joie de retrouver la demeure familiale. Le parc était magnifique: Il en avait tracé lui-même les allées pour ménager de belles échappées. Il avait tendu vers l'unité de lieu par des achats ou des échanges. Il avait veillé aux plantations d'arbres nombreux et variés. C'est dans ce séjour si reposant qu'il tenait à recevoir ses nombreux

amis et ses élèves. Sa conversation était très agréable. « Il avait promené partout sa curiosité et sa fine intelligence qu'animait un extraordinaire amour de la vie : botaniste, zoologiste, linguiste, ayant voyagé partout et su voyager, aimant la musique, entendu en peinture, en sculpture, adorant la société des peintres et des artistes, la mémoire remplie de souvenirs de poètes ou de grandes œuvres littéraires, il étonnait ceux qui l'entendaient pour la première fois par l'étendue de ses connaissances et leur précision » (MOUQUIN et LÉVESQUE).

Arrivé à Meymanat, on accédait à la demeure par une allée d'honneur, plantée de tilleuls et soigneusement ratissée chaque matin pendant son séjour. C'était un grand corps de bâtiment, aux chambres nombreuses, d'allure simple, égayé à une extrémité par une véranda close : sur la façade, un large perron de pierre de six marches descendait vers des massifs de rosiers, des rhododendrons, qui mettaient une note claire et gaie dans le vert des pelouses et des arbustes. Puis des allées plantées de gros sapins, de hêtres ou de chênes vénérables s'élançaient dans le parc, menant vers le Taurion.

Ces lieux étaient propices à la pêche et à la chasse, que QUEYRAT pratiquait volontiers. Il possédait de nombreux fusils perfectionnés. Le professeur P. CARNOT assista ainsi un jour à une chasse originale aux petits oiseaux. Installé dans une cabane du parc, QUEYRAT manœuvrait à distance les ailes d'un aigle empaillé. Les petits oiseaux se précipitaient innombrables sur le leurre, croyant lutter contre un rapace.

Des jours paisibles s'écoulaient ainsi dans le cadre des souvenirs d'enfance.

Son arrivée était vite signalée, et bientôt venaient nombreux des malades de la région. Ils cherchaient auprès de « Monsieur Louis » un avis éclairé, des mots de consolation. « Sa large stature de Creusois, sa physionomie ouverte, avec ses grandes moustaches gauloi-

ses et sa barbe imposante, ses yeux malicieux respiraient la bonté », écrit le professeur GOUGEROT. La conversation avait lieu en patois, car QUEYRAT marquait un grand attachement au parler local. Cet attachement se manifesta de façon concrète.

Utilisant ses souvenirs d'enfance, enquêtant deçà, delà chez des voisins, des parents, ou des amis, pendant vingt ans, QUEYRAT a patiemment assemblé les éléments d'un important ouvrage folklorique. Il comprenait primitivement une grammaire, une annexe de folk-lore (contes, légendes, devinettes, prières, chansons), un vocabulaire patois-français, illustré de gravures, de photographies, d'une carte en patois de la région de Chavanat, en dernier lieu un vocabulaire français-patois. Tout était prêt. Finalement parut un premier volume en 1927, qui comprenait grammaire et folk-lore. En 1930, second volume : le vocabulaire patois-français, sans les gravures malheureusement par suite de certaines difficultés. Tel quel, c'est un ouvrage très érudit, très documenté et source d'un plaisir bien savoureux pour ceux qui parlent le patois de Meymanat.

Le professeur au Collège de France Antoine THOMAS, grand ami creusois de QUEYRAT, avait écrit le 12 juillet 1902 dans « le Creusois de Paris » : « Je rêve d'un atlas linguistique de la Creuse où chaque commune viendrait apporter son témoignage ». C'est ce que QUEYRAT réalisa pour sa commune et ce coin de la vallée du Taurion qu'il affectionna. Le glossaire restreint du début se gonfla peu à peu. QUEYRAT se passionna pour la résurrection de son dialecte roman, si riche en termes concrets. « J'ai voulu également tenter, nous dit-il, de fixer les règles de ce parler local, d'où la grammaire patoise qui précède le vocabulaire. C'est ce qui a constitué la partie la plus difficile mais aussi la plus intéressante, pour moi du moins, de ce travail. En effet, on pratique une langue, on la parle, à peu près comme

on marche, c'est-à-dire sans chercher à analyser le comment ni le pourquoi; et de même qu'il est fort intéressant de connaître le jeu des articulations, les muscles qui entrent en action pour produire la marche et les nerfs qui les commandent, de même on prend le plus vif intérêt à chercher les lois en vertu desquelles s'est formée une langue et les règles qui régissent leur application ».

Il est indiscutable que la connaissance du patois favorise beaucoup l'étude des langues latines. QUEYRAT qui connaissait bien l'italien établit au hasard de ses souvenirs quelques rapprochements :

les mots français :	se disent en patois :	et en italien :
bercer	nîna	ninnare
blesser	feri	ferire
souffler	bufa	buffare
revenir	torna	tornare
sors !	vaï de fouoro !	va di fuori !
faire collation	moreinda	merendare
amas de neige (*dû généralement au vent*)	counjièro	congerie

Pour ce dernier mot de counjièro, qui n'existe pas en français, certains ont demandé à ce qu'il soit francisé sous la forme de : congères (Hubert MORAND, *Journal des Débats Politiques et Littéraires* du 27 septembre 1931).

Nous sommes également en pleine région celtico-gauloise. Les monuments druidiques sont nombreux, tel le beau dolmen de Ponsat (Peïro levado) dans la commune de Saint Georges la Pouge, ou la pierre des neuf marches près de Pontarion d'où l'on a un panorama splendide qu'aimait beaucoup QUEYRAT. Le vieux langage celtique a donc laissé quelques traces. Certains termes sont indiscutables :

Mots gaulois latinisés :	Mots français :	Mots patois :
Alauda	alouette	lôouveto
Bascauda	baschoë (*vieux français*)	bâcho
Betulum	bouleau	bessâou
braca	braie	brayo
bulga	bouge (sac)	bojo

« no gorse » chez nous signifie une haie.

« Ce n'est pas sans quelque surprise, écrit QUEYRAT, que j'ai retrouvé en Angleterre, dans le parler du Dartmoor, ce mot *gorse* signifiant ajonc, genêt, arbustes qui servent à faire les haies ».

Bref, QUEYRAT, tout en se défendant d'avoir fait œuvre d'érudition, estime que les érudits pourront rechercher sur place dans les patois de pays celtico-gaulois, des éléments de reconstitution des parlers préromains. « Et c'est pour cela, écrit-il, que des livres tels que celui-ci peuvent apporter une contribution — si modeste qu'elle soit — à l'histoire philologique de notre pays ». QUEYRAT estime qu'on devrait pratiquer partout en France un enseignement des langues locales; car « chaque province de France, c'est une façon spéciale de sentir, c'est un lien avec le passé, un principe de solidarité morale » (Maurice BARRÈS).

Puis il décrit le village creusois avec ses vieilles maisons typiques (lâ viègliâ meïsoû) ; le pauvre intérieur habituel avec la cuisine (lo cujeno), qui est à la fois hall, salon, salle à manger, chambre à coucher; les veillées d'hiver (lo vegliâdo) devant un bon feu de bois; les histoires nombreuses que l'on connaît toujours par cœur, mais écoute toujours avec plaisir.

« Ces contes ne sont pas nouveaux, loin de là; ils sont tous, sans exception fort anciens, et tous les mêmes d'ailleurs pour toute l'humanité. Aussitôt que les hom-

mes ont su parler, ils ont menti et conté. Ils ont créé des légendes tout de suite avec les premiers événements qui les ont frappés, et de l'âge de pierre à celui de l'électricité, elles n'ont subi d'autres changements que de forme, de détails, selon les tendances intellectuelles, morales, religieuses des divers groupements humains. On les trouve et on les reconnaît par toute la terre quand on les examine avec attention. Elles ne diffèrent vraiment d'un pays à un autre que par une certaine couleur locale des accessoires, mais surtout par le talent du conteur et un peu aussi par ce que l'on met de soi-même en l'écoutant... » (CUNISSET-CARNOT, feuilleton du *Temps*, 11 janvier 1913).

Ces légendes recueillies pendant des années par QUEYRAT ont toutes la même finasserie bonhomme. Les thèmes ont trait au vieux fond de superstition habituelle où le diable et les fées ont leur bonne part. « En général ces Fées (lâ Fodâ) n'étaient point malveillantes, écrit QUEYRAT; c'était au contraire des sortes de divinités protectrices. J'ai été bercé dans la croyance de leur religion par les récits d'une de mes vieilles bonnes, fort naïve et très superstitieuse, et maintenant encore lorsque je me promène, par une soirée d'octobre, sur les bords du Taurion et que sous les rayons de la lune, une brume légère monte de la rivière qui gronde au milieu des rochers, il me plaît de me figurer ces êtres immatériels dansant leurs rondes légères au tour de la Grange du Loup... ».

Certaines de ces légendes font la bonne part au merveilleux, telles : « La voiture qui marche toute seule », « Le Petit Pierrillon », « Pipe-rien ». Dans d'autres, le Diable est honteusement berné, comme dans « Le Château du Tonnerre », « Le Diable de Pierre-Gagère », « L'Histoire de la Rigole du Diable ». Quelques-unes enfin sont simplement de bons récits bien vivants, gaillards et alertes, un peu crûs, sans fausse pudibonderie,

tel le « Miracle de Saint-Alvard ». En français tous ces contes semblent un peu pâles; en patois, ils sont hauts en couleurs et d'une richesse d'imprécations peu commune.

Ce séjour creusois, si nécessaire à QUEYRAT, lui donnait de nouvelles forces pour les luttes à entreprendre dès le retour à Paris.

DEUXIEME PARTIE

LA LUTTE CONTRE LA SYPHILIS, MALADIE DE L'INDIVIDU

> « *La Santé Publique est le fondement où reposent le bonheur du peuple et la puissance de l'Etat. Ayez le plus beau des royaumes; donnez-lui des citoyens intelligents et laborieux, des manufactures prospères, une agriculture productive; que les arts y fleurissent; que les architectes y couvrent le sol de temples et de palais; pour défendre tous ces biens, ayez encore la force des armes de précision, des flottes de torpilleurs; — si la population reste stationnaire, si, chaque année, elle diminue en stature et en vigueur, la nation devra périr. Et c'est pourquoi j'estime que le souci de la Santé Publique est le premier devoir d'un homme d'Etat* » (DISRAELI).

« En janvier 1898 à Ricord, écrit le Docteur QUEYRAT, le traitement de la syphilis était réduit aux pilules mercurielles, au sirop de Gibert, et à l'iodure de potassium; à Ricord les diagnostics ne se faisaient que par la clinique et il n'y avait pas l'ombre d'un laboratoire : mon premier soin fut de procéder à cette installation ».

C'était là le premier jalon sur un chemin où naquirent bien des difficultés. Sa ténacité en vint à bout d'année en année; et c'est toujours à Cochin qu'il devait terminer en 1921 sa carrière de Médecin des Hôpitaux, après y avoir mis au point un moderne service de traitement antivénérien.

Mais il serait bon auparavant de revenir quelque peu en arrière, de voir combien et comment le sort si misérable des vénériens du XVI^e siècle s'était peu à peu amélioré, de les suivre aussi dans les « services de traitement », si l'on peut se permettre cet euphémisme ! « Depuis quatre siècles, la syphilis a fait son apparition dans l'histoire de notre pays et, depuis quatre siècles, l'histoire des vénériens, l'histoire des vérolés, est un long martyrologe... Pendant quatre siècles l'histoire des vénériens se résume en quelques mots : cruauté, odieuse hypocrisie de la part des moralistes; ignorance, insuffisance, indifférence, inhumanité de la part des Pouvoirs publics ». Ainsi s'exprime le Docteur SICARD de Plauzoles, grand ami et collaborateur de QUEYRAT.

Que Christophe COLOMB soit responsable de cette fâcheuse importation, que la syphilis ait préexisté en Europe, peu importe ! C'est dans les dernières années du XV^e siècle que la maladie commence à faire parler d'elle. Le premier document parisien est, en 1496, l'inscription suivante, relevée sur le livre de dépenses de Jeanne LASSELINE, sœur prieuse de l'Hôtel-Dieu de Paris « « 80 livres parisis pour les malades de la grosse vérole de Naples ». Les grands responsables de la dissémination européenne de la syphilis seraient en effet les mercenaires de tous pays licenciés par Charles VIII après la campagne d'Italie; d'où le nom donné à la maladie par le Parlement de Paris. C'est à ce propos que VOLTAIRE écrivit ces vers si alertes :

« *Quand les Français à tête folle*
S'en allèrent dans l'Italie,

Ils gagnèrent à l'étourdie,
Et Gêne, et Naple, et la vérole;
Puis ils furent chassés partout
Et Gêne et Naple on leur ôta,
Mais ils ne perdirent pas tout
Car la vérole leur resta ».

Ainsi dès la fin du XV^e siècle l'épidémie s'étend sur toute l'Europe « comme une traînée de poudre », dit QUEYRAT. Un grand nombre d'individus sont atteints; les formes sont d'une gravité exceptionnelle sur ces organismes neufs. Les lésions externes sont considérables et repoussantes, provoquant une véritable terreur dans les populations. Et surtout c'est le morbus novus, ignotus, le mal mystérieux dont on ne sait comment se protéger.

Les premiers vérolés furent envoyés dans des hôpitaux de lépreux, qui s'en indignèrent et demandèrent à ne pas être confondus avec eux. Devant l'extension du mal, le Parlement de Paris prend un arrêt le 6 mars 1496, qui enjoint aux malades étrangers et forains de quitter Paris, aux malades habitant Paris de se clostrer dans leur demeure. Quant aux malades pauvres sans domicile, ils devaient se rendre hors les murs dans une Grange, rue du Sépulcre, située près de l'actuel carrefour de la Croix-Rouge. Ils y étaient parqués et devaient attendre : c'était tout le traitement. C'est ce moyen qu'employèrent les Allemands pour lutter contre l'épidémie de typhus exanthématique qui se répandit dans les camps russes en fin 1941. Ainsi les vérolés avaient défense de quitter la Grange « sous peine de la hart ». Ces mesures ne furent peut-être pas appliquées, car en juin 1498 une nouvelle Ordonnance décide que les vérolés insoumis seront « jectez en rivière ».

Malgré tout, le mal se développe, les malades assiègent l'Hôtel-Dieu. En 1514, VIGO en reconnaît l'origine

vénérienne.. En 1527, Jacques de BÉTHENCOURT (*), médecin de Rouen — ville particulièrement renommée par la virulence de sa syphilis qu'on appelait la « gorre de Rouen » — enseigne que le mal vénérien est le résultat de la débauche, une offense à Dieu, un mal honteux. Le pli est pris : pendant des siècles et de nos jours encore, malgré la lutte entreprise par des hommes comme QUEYRAT, la syphilis reste la maladie honteuse que l'on doit cacher.

Ainsi le malheureux vérolé ne bénéficiait que de mesures de proscription. Le traitement par le mercure (connu des médecins arabes pour certaines maladies cutanées), quand traitement il y avait, était souvent plus dangereux que le mal. Quant aux malades riches ils étaient un Pactole pour certains médecins. QUEYRAT rapporte l'anecdote suivante : on raconte que, surpris à genoux devant le tombeau de Charles VIII, le syphiligraphe de la Renaissance, Thierry de HÉRY, à qui l'on demandait la raison de cet acte, répondit : « Je prie le bon roi Charles VIII plus qu'un saint et il a été, sans le prévoir, mon bienfaiteur; il a entrepris, en effet, la campagne d'Italie; de Naples il a rapporté la vérole en France et j'en ai tiré trente mille bonnes livres de rente. Grâces lui soient rendues ! » C'était évidemment un point de vue !

Suivons maintenant rapidement l'odyssée des vénériens dans les hôpitaux qui leur sont réservés pour les « traiter ». En 1535, on les chasse de l'Hôtel-Dieu. Ils iront successivement à la Trinité, à Saint Eustache, à

(*) Le livre de J. de BÉTHENCOURT, premier ouvrage publié en France sur le mal vénérien, porte ce titre effarant : « Nouveau carême de pénitence et purgatoire d'expiation à l'usage des malades affeffctés du mal français ou mal vénérien ».

Le docteur SICARD de Plauzoles écrit à ce sujet : « Le malade est un coupable et on ne peut songer à le guérir qu'en le punissant, qu'en le châtiant ».

Saint Nicolas (1540), puis au Bureau des pauvres (1544). En 1559, ils sont aux Petites Maisons (Hôpital Saint Germain), sur l'emplacement actuel du square du Bon Marché. De 1550 à 1789, l'Administration du Bureau des pauvres (la future A. P.) fit sévèrement donner le fouet à l'entrée et à la sortie des vénériens : c'était un moyen peu coûteux de diminuer le nombre des candidats à l'hospitalisation.

Vers 1660 Bicêtre reçoit également les vénériens. Il y règne une promiscuité effroyable dans des locaux immondes : des fous, des vénériens, des criminels des deux sexes se partagent un lit pour huit. Et quel lit, quelle literie ! Ils sont dans des salles de cachot aux fenêtres souvent murées. « En 1784, écrit QUEYRAT, le ministre de Breteuil, visitant les vénériens de Bicêtre, fut littéralement épouvanté de leur sort. Séance tenante il décida de créer un hôpital spécial, et en 1785 des Lettres royales patentes transformaient le cloître du Noviciat des Capucins (que les moines avaient quitté pour émigrer à la Chaussée d'Antin, dans la maison qui est devenue aujourd'hui le Lycée Condorcet), en un établissement (dit le texte même de l'édit royal) où seront traités « les pauvres de tout âge de l'un et l'autre sexe attaqués du mal vénérien ». Cet hôpital s'appelait au début l'Hôpital des Vénériens (1). En 1835, on le dédoubla et on créa une maison spéciale pour les femmes, sous le nom d'Hôpital de Lourcine (2). Le 6 mai 1835, un arrêté du Conseil général des Hôpitaux et Hospices, signé par ORFILA, vice-président, décida que le nom d'Hôpital des Vénériens, « qui présente, dit-il, quelques inconvénients utiles à faire disparaître dans l'intérêt de la morale publique », serait remplacé par la désignation d'Hôpital du Midi ». En 1889, une substitution malheu-

---

(1) Il fut ouvert en 1792.

(2) L'actuel Hôpital Broca.

reuse fait prendre à cet hôpital le nom de Ricord ce nom illustre ne laissant aucun doute sur la destination.

C'est donc dans le vieil Hôpital Ricord que QUEYRAT, succédant à MAURIAC, devenait Chef de Service le 1er janvier 1898.

Ce nom de Ricord soulevait bien des protestations. Un malade écrivit même à QUEYRAT : « Qu'on élève des statues à Ricord, rien de mieux; mais il est contraire au bon sens et à la charité de donner son nom à un hôpital. C'est laisser sous-entendre que ceux qui viennent y prendre une consultation ont la vérole, ce qui est très désagréable si ce n'est pas vrai, et plus encore si c'est exact ». Ces réclamations nombreuses et répétées et la propre demande de QUEYRAT et de ses collègues forcèrent l'Administration à changer ce nom de Ricord en celui de Cochin-Annexe, « qui disparaîtra lui-même bientôt, écrit QUEYRAT, la fusion devant devenir complète avec l'Hôpital Cochin qui sera le Saint-Louis de la rive gauche, mais un Saint-Louis très propre et admirablement organisé ».

Si incroyable que cela nous paraisse aujourd'hui, lorsque QUEYRAT débuta dans son service de Cochin-Ricord, la condition des vénériens avait encore bien peu changée depuis quatre siècles. Ils n'étaient plus menacés directement dans leur vie par la corde ou la noyade; ils n'étaient plus fouettés; mais ainsi que l'écrit le Docteur SICARD de Plauzoles, ils sont encore « traités comme des coupables, comme des parias, relégués dans les locaux les plus immondes des hôpitaux, mal nourris des détritus de l'alimentation des autres malades... dans certains hôpitaux, les vénériens portent un V infamant sur la capote d'hôpital ». La privation d'aliments était une mesure systématique encore appliquée à Saint-Lazare en 1896. A Broca, un cachot pour les femmes indociles n'avait été fermé que par Alfred FOURNIER, lorsqu'il prit son service en 1868. En 1880, ce dernier

devient professeur de la clinique des maladies cutanées et syphilitiques à Saint-Louis. C'est le début de l'ère moderne pour les vénériens.

A. FOURNIER, grand clinicien et grand précurseur de la lutte sociale contre la syphilis, ne pouvait pas lui-même renverser les monstruosités accumulées durant des siècles. Mais il donna l'élan, fit germer des idées. Et le Docteur S. de Plauzoles nous dit encore : « Il s'est trouvé fort heureusement que parmi les médecins qui suivaient l'enseignement de FOURNIER, un homme a su réaliser, par la générosité de son cœur, par sa science médicale, par sa volonté et sa ténacité, le premier dispensaire antisyphilitiques et un modèle de dispensaire : ce médecin c'est le Docteur QUEYRAT.

« Il ne faut pas traiter les syphilitiques en parias, car en dehors de la question d'humanité, il y a celle des syphilitiques innocents; il y a encore ce fait qu'en procédant ainsi on risque d'aggraver, de multiplier à la manière du Parlement de 1496, les maladies que l'on réprouve. Bien au contraire, il faut *attirer* les malades à l'hôpital; il faut que le nom de cet hôpital n'ait rien de répulsif, rien qui puisse laisser soupçonner une maladie que le porteur désire (par suite d'un préjugé qui disparaîtra chez nous comme il l'a fait en Scandinavie, mais qui persiste encore très tenace), que le porteur, dis-je, désire ne pas voir dénoncée publiquement. Il faut que cet hôpital soit clair, riant, fleuri, de manière à ce que le séjour en soit agréable, que le personnel soit prévenant, très dévoué pour les malades; il faut enfin qu'on puisse y trouver une traitement méthodique, régulièrement appliqué ». Tel est le programme que QUEYRAT s'efforcera d'accomplir pendant des années.

En contraste que trouvait-il à Cochin à ses débuts ? Un service bien vieux et bien sale, une clientèle vénéréologique nombreuse qui entre par le Boulevard de Port-Royal et doit escalader un mauvais talus, escalade

pénible et même dangereuse en hiver après les gelées. En haut du talus, des individus distribuaient des prospectus incitant le malade « à aller se faire soigner dans des officines voisines où, pour un prix modique, on fera, avec la plus grande conscience, le diagnostic exact des économies possédées par le malade et un traitement adapté rigoureusement à ces circonstances », écrit le docteur M. PINARD. S'ils avaient résisté à cet appel des sirènes, les consultants passaient dans une grande cour grossièrement pavée et bordée d'une allée d'arbres, puis étaient enfermés dans un long couloir immonde, aux murs couvert de graffiti. Le service comprenait une salle de rez-de-chaussée, réservée aux orchites, et qui s'ouvrait sur un couloir vétuste conduisant au Grand Cochin. La nuit venue, c'était le domaine des rats. « Au premier étage, une grande salle de syphilitiques, puis une autre plus petite, presque propre, « le Sénat », abritait les dermatoses. En passant par le haut de la chapelle on arrivait à des chambres payantes, dont la saleté n'a pu être vaincue que par la démolition, et dans lesquelles venaient chercher refuge, pour 5 francs par jours, des malades atteints de lésions serpigineuses ou phagédéniques effroyables » (M. PINARD).

Le premier soin de QUEYRAT avait été d'installer un petit laboratoire où il passait de longues heures. Puis, ne dédaignant pas les détails pratiques, il fit des démarches pour obtenir de la Voirie une voie d'accès à l'hôpital, large et facile, par le Boulevard de Port-Royal. Sa demande d'abord repoussée, fut finalement acceptée grâce à l'appui de son cousin Frédéric SAUTON, Président du Conseil Municipal. .

Où en était alors le traitement des vénériens ? La cure de gaïac n'était qu'un souvenir, et on avait certes dépassé le stade des fumigations bénignes et malignes décrites par ASTRUC. Le malade ne restait plus sous « l'Archet » jusqu'à ce qu'il salive comme une fontaine.

Mais il y avait encore, au fond du laboratoire installé par QUEYRAT, un bien curieux appareil appelé « la pipe ». Les malades se groupaient autour, un tuyau dans la bouche, et respiraient à qui mieux mieux les vapeurs de mercure. Les gros accidents cutanés tertiaires étaient traités par des frictions mercurielles rigoureusement appliquées par un panseur. Et, soit pers os, soit en lavement on donnait des doses progressives d'iodure de potassium allant jusqu'à 12 g.

En 1902, QUEYRAT réussit à organiser une Policlinique du matin. C'était une innovation. Policlinique modeste mais suffisante, installée à peu de frais dans une salle désaffectée et comprenant une salle d'attente et une salle d'examen et de pansement, munie de boxes. C'est là que commença en 1903 le premier traitement ambulant de la syphilis tous les mardi matin, avec — autre innovation — des injections I. M. d'huile grise Ce traitement était combattu par l'Ecole Officielle, qui s'opposait aussi à la biopsie et à la P. L. Trois ans plus tard, QUEYRAT élèvera une vive protestation auprès de Monsieur le professeur GAUCHER, de Messieurs RENAULT et DANLOS qui condamnent l'huile grise comme traitement usuel ambulant. La pratique de 5 à 10.000 injections par an, nous dit-il, n'a jamais donné d'accidents graves : quelquefois une douleur, rarement des nodules et de pseudo petits abcès, très exceptionnellement une légère stomatite. QUEYRAT emploie 14 cg. par semaine (deux fois la dose classique). Dans le cours de la première année, il soigna ainsi plus de six cents malades.

Mais beaucoup d'entre eux ne pouvaient se rendre pour des raisons matérielles à cette consultation du matin. Certains demandèrent donc à QUEYRAT de « tâcher de trouver une combinaison qui permit de concilier les intérêts de leur santé avec ceux de leurs salaires ». C'est alors que QUEYRAT décida d'organiser une consultation du soir, selon les idées d'ailleurs d'A. FOURNIER.

La proposition transmise à l'A. P. reçut un accueil plus que froid. On fit quantité d'objections; c'était un fait sans précédent, peu de malades viendraient; peut-être y aurait-il des rixes, des disputes. A bien des reprises QUEYRAT se heurta à une aimable fin de non-recevoir. Par bonheur, il put intéresser à cette cause deux hommes de lettres et grâce à leur appui, le Conseil Municipal de la Seine vota le 12 juillet 1905 un crédit de 12.000 francs par an pour l'organisation d'une consultation du soir à Cochin-Annexe. La partie était gagnée et le succès fut considérable. D'août 1905 à janvier 1906 : 3.853 consultants. En 1906, il y en a 20.184. En 1909, 35.458. En 1912, 40.406. QUEYRAT distribuait à ses consultants ce qu'il appelait leur « catéchisme ». C'était un tract de propagande antisyphilitique donnant au malade des conseils d'hygiène et de traitement. Les consultations avaient lieu de 20 heures à 21 heures les mardis et vendredis. Et QUEYRAT écrit à ce sujet en 1906, « ces consultations du soir sont faites le mardi par moi; le vendredi j'ai été suppléé par Monsieur LACAPÈRE et le suis actuellement par Monsieur MILIAN... J'étais le seul médecin de l'hôpital à avoir accepté de faire la consultation du soir »; et il l'a fit pendant cinq ans. Il est juste toutefois de constater que dans cette lutte pour organiser la consultation du soir, QUEYRAT eut à ses côtés JEANSELME, HUDELO et MILIAN. Après la réussite, l'exemple fut assez rapidement suivi à l'Hôtel-Dieu, à Saint-Louis et à Saint-Lazare.

En 1906, par suite de l'interprétation abusive d'une circulaire préfectorale, l'A. P. faisait payer chaque injection d'huile grise 75 centimes. Elles lui revenaient à 1/2 centime ! QUEYRAT fort peiné et toujours soucieux d'équité s'écriait : « De deux choses l'une : ou bien les malades sont des indigents, et il n'est pas permis de spéculer sur leur misère; ou ce sont des malades ayant des ressources, et il n'est pas permis davantage de les trai-

ter à l'hôpital, au détriment de nos malheureux confrères de quartier ».

D'autre part, soucieux du bien-être moral de ses malades, QUEYRAT réussit à obtenir de l'Administration que soit établi le droit de visite dans les salles, comme à Saint-Louis. L'essai réussit pleinement et les visites eurent lieu comme dans les autres hôpitaux. C'était là, si petite soit elle, une de ces « bastilles de préjugés contre les vénériens » que QUEYRAT s'efforça de démolir une à une, élevant ainsi les malheureux syphilitiques à *la dignité de malades.*

Jusqu'alors uniquement les hommes étaient admis et traités. Plusieurs malades ayant demandé à faire examiner leur femme ou leurs enfants, QUEYRAT, qui employait volontiers la méthode de la confrontation de BASSEREAU, leur consacra la matinée du lundi. Très vite cette policlinique officieuse connut la grande foule. QUEYRAT demanda alors à l'A. P. de l'officialiser (régime de l'inscription à l'entrée). Tout allait pour le mieux, les autorisations étaient obtenues, lorsque la veille même du jour de l'ouverture officielle, arriva un veto du préfet de la Seine, déclarant qu'il serait « contraire à la morale qu'une femme entrât dans l'hôpital Ricord ». Et QUEYRAT écrivit : « On reste stupéfait de l'inconscience sereine de nombre de ces hommes politiques qui ignorent tout de leur département administratif, ne cherchent jamais à se renseigner ni à réaliser des progrès quelconques, et qui ont constamment à la bouche les grands mots de socialisme et de réformes démocratiques, d'égalité, de fraternité, dont ils ne comprennent la portée, dont ils ne se soucient qu'au point de vue électoral ». La Policlinique continua donc à bien fonctionner officieusement jusqu'en 1912, où elle devint officielle, « les temps ayant changé, et aussi le préfet de la Seine ».

Puis, peu à peu, les nouveaux bâtiments de Cochin s'élevèrent, bien lentement certes. Et le 3 février 1913,

QUEYRAT prenait possession de son Pavillon auquel il donna le nom de son ancien maître HARDY. Le Service s'intitulait : « Dispensaire de Dermatologie et de Prophylaxie ». Malgré quelques objections, les hommes furent installés dans deux salles de vingt-quatre lits chacune au rez-de-chaussée et les femmes dans deux salles de vingt lits chacune au premier étage. Il y avait encore une crèche de huit lits de mères et de huit berceaux, prévue par QUEYRAT dès 1898 sur les plans de l'architecte Monsieur RENAULT, « estimant, nous dit-il, qu'un service de maladies vénériennes bien compris doit permettre de traiter ces maladies à toutes les étapes de la vie ». Quelques chambres séparées à deux et à un seul lit, des lavabos, salles de bains, laboratoires, le tout fort bien compris, en font un service très moderne. Les salles sont gaies, très claires, garnies de plantes, de fleurs. Le personnel masculin, panseur et veilleur exceptés, est remplacé par des infirmières; et QUEYRAT pouvait dire : « J'ai pu faire de mon rêve une réalité, j'ai pu ramener les malades syphilitiques dans le droit commun au point de vue hospitalier, comme je voudrais les y voir ramenés au point de vue des responsabilités de contagion ».

Entre temps le problème de la syphilis entrait dans une phase nouvelle. En 1905, SCHAUDINN et HOFFMANN découvrent le tréponème. Depuis longtemps QUEYRAT le cherchait sans succès dans son petit laboratoire, travaillant même la nuit. Avec LEVADITI, FEUILLIÉ et JOLTRAIN, il vérifie sa présence dans le chancre et les lésions syphilitiques, étant un des premiers après SCHAUDINN à appliquer au diagnostic la recherche du tréponème à l'ultramicroscope. Avec LEVADITI et FEUILLIÉ, il constate la présence du spirochète de SCHAUDINN dans la rate et surtout le foie d'un fœtus macéré de mère syphilitique. Pour la première fois, des spirochètes sont visibles sur une coupe (technique de LEVADITI au nitrate d'argent

et à l'acide pyrogallique). « Ce fait nous semble une réponse péremptoire à ceux qui ne veulent pas encore considérer le spirochète de SCHAUDINN comme l'agent pathogène de la syphilis, écrit QUEYRAT ».

En 1906, WASSERMANN, s'inspirant de la réaction de fixation de BORDET et GENGOU, imagine une réaction humorale, qui, pour n'être pas rigoureusement spécifique, n'en présente pas moins une valeur diagnostique considérable.

Enfin, gros bouleversement dans la thérapeutique, en 1910 EHRLICH présente un produit (606 de la série étudiée) qui jouit de propriétés tréponemicides particulières : c'est l'arsénobenzol. QUEYRAT, toujours enthousiaste, s'empresse un des premiers, de l'expérimenter en France. Les premières injections étaient compliquées et douloureuses (car intra-musculaires). La technique et les doses n'étaient pas au point. QUEYRAT s'attacha à perfectionner appareils et récipients. La première injection de « l'idéal d'EHRLICH » avait eu lieu dans son service le 14 novembre 1910. Dès le 10 février 1911, il écrivait, notant ses espoirs et ses doutes : « Tous ceux qui ne sont pas de parti-pris s'accordent à reconnaître que l'arsénobenzol est médicament de tout premier ordre, souvent merveilleux, parfois même héroïque dans le traitement des accidents syphilitiques. Mais quel est l'avenir des malades spécifiques traités par l'arsénobenzol ? Ici la question devient plus délicate. Leur organisme est stérilisé, purgé de tout tréponème, disent les uns. Cette stérilisation n'existe pas disent les autres. Ce n'est pas avec des affirmations ou des dénégations qu'on établit la vérité scientifique, mais avec des faits ».

En mars 1911, QUEYRAT met au point un nouvel excipient pour les injections I. M. : huiles ricin 80 et alcool absolu 20 (4 cc.), avec une seringue Record modifiée (curseur formant ressort). Pour les injections I. V., il emploie 250 cc. de sérum physiologique et utilise pour

l'administrer un appareil conçu par lui. La cure pour un adulte moyen était généralement de 3 g. 60 en huit injections, en augmentant progressivement les doses jusqu'à 1 cg. par kg. de poids corporel; dans l'année, deux cures de 606, séparées par une période de repos de trois semaines et deux cures d'huile grise argentique. Le 606 est délicat à manier; il faut l'alcaliniser convenablement; mais après un an de pratique, QUEYRAT en est enchanté. Il eut un seul cas de mort, inexplicable sauf par idiosyncrasie. « De telle sorte, écrivait-il, que, si je voulais résumer en une formule l'effet du 606 aux différentes étapes de la syphilis, je dirais : A la période des accidents para-syphilitiques, il est négatif. A la période tertiaire et secondaire, il est localement curatif. A la période primaire, il est d'ordinaire abortif.

Lorsque paraît le 914, qui d'après EHRLICH serait plus actif, plus rapide que le 606, QUEYRAT l'essaye sans arrière-pensée; mais malgré la grande simplification d'emploi, il revient au 606 qu'il juge plus tréponémicide. Et, lorsqu'en février 1914, EHRLICH visite son service de Cochin, il dit à QUEYRAT : « J'ai entendu beaucoup de médecins dire comme vous que le salvarsan donnait de meilleurs résultats que le néo-salvarsan; je n'en ai pas entendu un seul dire l'inverse, seulement le 914 est d'un emploi plus facile ». Plus tard, lorsqu'en 1921 SAZERAC et LEVADITI découvriront l'action hautement tréponémicide des préparations bismuthiques, QUEYRAT expérimentera aussitôt le bismuth et affirmera l'excellence des résultats.

Sans constituer une liste innombrable, car QUEYRAT ne s'est jamais soucié de publier à tout prix, ses travaux originaux sont pourtant notables.

BERDAL et BATAILLE avait isolé en 1889 la balano-posthite érosive circinée, mais ce fut QUEYRAT qui consacra à cette affection une étude détaillée.

De juillet 1904 à mars 1906, tant à la Société médi-

cale des Hôpitaux de Paris qu'à la Société française de Dermatologie et Syphiligraphie, QUEYRAT fait de nombreuses communications avec présentation de malades sur l'auto-inoculabilité du chancre syphilitique (ce fait n'était pas admis alors par l'Ecole de Saint-Louis). Son opinion, basée sur des constatations cliniques et des expériences d'auto-inoculation sur des malades volontaires, est à opposer à celle de METCHNIKOFF qui, opérant à l'Institut Pasteur sur des anthropoïdes, pense que l'immunisation s'acquiert très rapidement. Pour QUEYRAT, elle est lente et progressive. Il présente un premier malade avec onze chancres successifs. Avançant prudemment selon la méthode pastorienne, n'affirmant, mais alors avec force, que ce dont il est sûr, ce qu'il a constaté expérimentalement avec une technique à l'abri de l'erreur, il a à lutter contre beaucoup de ses collègues. A FOURNIER lui-même disait le 11 janvier 1906 : « Il n'y a pas là auto-inoculation; ces accidents n'ont rien du chancre; ce sont des lésions banales que produirait l'infection par un produit quelconque, voire même avec de simples poussières ». A ceci QUEYRAT s'oppose aussi fermement que respectueusement. SABOURAUD, DARIER et surtout BARTHÉLEMY sont plus près d'admettre sa découverte. Ce fait avait été vu par Erik PONTOPPIDAN : en 1884, au Congrès de Copenhague, il avait présenté quelques malades, inoculés à l'abdomen. Toutefois nulle conclusion n'avait été tirée de ces constatations. Les mois passent. QUEYRAT refait ses expériences, s'efforçant d'éviter toutes causes d'erreur. En décembre 1906, il formule les conclusions suivantes : « Le chancre non traité localement et dont le porteur n'a pas suivi de médication hydrargyrique est *auto-inoculable dans les onze premiers jours qui suivent son apparition.* ». Ce fut le sujet de thèse de M. PINARD, alors interne de QUEYRAT. Ces expériences ouvraient le chemin aux nouvelles conceptions sur l'immunité dans la syphilis. Contrairement à ce que pensaient RICORD, ROLLET et DUH-

RING, QUEYRAT croit que « l'immunité est loin d'être absolue dans la période primaire de la syphilis ».

Les expériences de FINGER et LANDSTEINER de Vienne reprises par QUEYRAT et M. PINARD en sont une confirmation : l'inoculation de produits syphilitiques primaires dans le derme d'un syphilitique tertiaire donne naissance à une syphilide tertiaire typique. Donc, d'une manière générale « l'immunité des syphilitiques contre une nouvelle infection venue du dehors n'est pas absolue, comme on le croyait; elle est au contraire très relative ».

En 1908 et 1909, QUEYRAT étudie et décrit la syphilis maligne précoce avec tous ses caractères atypiques : absence de roséole et de plaques muqueuses, pas ou très peu de réactions au mercure et à l'iodure; seulement des lésions de surface avec B. W. négatif; pas de tréponèmes après frottis et biopsie.

En disciple de HARDY, QUEYRAT est également un dermatologiste averti. En 1909 avec Guy LAROCHE, il publie un travail original sur une mycose vaginale (Parendomyces Albus), due à la pullulation d'une levure pathogène.

En 1911, il individualise l'érythroplasie du gland (ainsi nommée par comparaison avec la leucoplasie), évoluant presque constamment vers un épithélioma spino-cellulaire. Cette affection semble faire le pont entre la syphilis et le cancer. Et l'on sait actuellement que l'expression : « la syphilis fait le lit du cancer » est plus que jamais exacte.

En 1912, dans le Traité de Thérapeutique d'Albert ROBIN, il écrit des articles très personnels sur la thérapeutique de la syphilis et des maladies vénériennes.

Avec DEMANCHE, Guy LAROCHE, MOUQUIN, PRUVOST, ROUILLARD, JOLTRAIN, il avait publié des communications pleines d'intérêt sur des questions sérologiques ou cli-

niques, telle cette tuberculose ulcéreuse du pouce prise pour un chancre syphilitique, dont le diagnostic ne put être assuré que par le laboratoire.

Toute sa vie également il s'intéressa à la syphilis héréditaire et particulièrement à la syphilis héréditaire larvée du premier âge, signalée pour la première fois par le médecin suédois Nil ROSEN de Rosenstein en 1764. LARVA était le masque de théâtre des Romains. « C'est par analogie, écrit QUEYRAT, que nous avons appelé syphilis héréditaire larvée la syphilis qui se dissimule sous des apparences trompeuses, sous un aspect tellement décevant, que si l'on n'est pas prévenu, on prendra le change, on ne verra que le symptôme et on n'appliquera pas à la véritable cause, — c'est-à-dire la syphilis — le traitement qui lui convient et qui ferait disparaître troubles et lésions ». Et QUEYRAT, condense en une étude détaillée (1929) son experience des innombrables masques possibles, décrivant les petits signes, dont certains, telle l'axiphoïdie, furent trouvés par lui.

Enfin quelques mois avant sa mort, QUEYRAT remettait l'article sur les balanoposthites pour le nouveau traité de Dermatologie.

QUEYRAT aima toujours l'enseignement au lit du malade. A Cochin, il organisa des cours sous l'égide de l'Association de l'Enseignement médical des Hôpitaux avec son collègue MICHON et ses élèves BOISSEAU, DEMANCHE, FEUILLIÉ, LAROCHE, BOUTIER, MÉNARD, BRICOUT, ROUILLARD, PRUVOST, MOUQUIN, RABUT, LÉVESQUE, DEGUIGNAND.

Il enrichit d'autre part le musée Horteloup à Cochin de nombreux moulages, la plupart exécutés par JUMELIN. Actuellement ces moulages doivent être transportés au musée de Saint-Louis. QUEYRAT, qui était très fier de sa collection, y dépensa beaucoup d'argent. Il la faisait volontiers admirer, et les non-initiés trouvaient que c'était « repoussant ».

Toute cette activité était placée sous le signe de la bonté et du désintéressement. Souvent, lorsqu'il pensait que l'ordonnance serait trop coûteuse, il donnait de l'argent sous un prétexte quelconque à ses malades. La médecine était véritablement pour lui un apostolat.

LE MEDECIN MILITAIRE

Après son volontariat à Lyon, QUEYRAT avait fait quelques périodes d'instruction. Lorsque, le 8 novembre 1901, il se fit rayer des cadres sur sa demande, il était médecin major de 1ère classe depuis deux ans. Il reprend volontairement du service le 30 juillet 1914. Affecté le 4 août à l'Hôpital Dominique-Larrey à Versailles, il est réintégré dans son grade de médecin major de 1ère classe par décret du 12 août 1914.

Il écrit à ce sujet : « Ce fut à l'hôpital militaire Dominique-Larrey à Versailles que dès octobre 1914, je pus organiser, avec mes appareils personnels, le premier centre militaire de Dermato-Vénéréologie qui ait fonctionné en France. Peu important au début, il prit petit à petit une extension considérable et arriva à compter cent lits ». Un peu plus tard, en 1915, le sous-secrétaire d'Etat Justin GODART, œuvrant dans le même sens que QUEYRAT, créera les services de spécialités et par conséquent, les centres et sous-centres de Dermato-Vénéréologie.

QUEYRAT, se rendant compte de l'intérêt d'un tel service, insiste pour que les soldats restent le temps suffisant nécessaire à un traitement convenable, s'opposant ainsi aux ordres de certains médecins militaires hautement galonnés qui ne voulaient admettre l'hospitalisation de militaires apparemment valides.

*
* *

Queyrat ne cessa jamais de s'intéresser aux questions pulmonaires. Il avait une oreille très fine et très exercée. Il revint à plusieurs reprises, devant la Société médicale des Hôpitaux, sur la valeur diagnostique de la diminution du murmure vésiculaire au sommet en cas de bacillose. Par ailleurs, « il est un nombre considérable de tuberculoses, dit-il, qui guérissent au début, spontanément, à plus forte raison si une hygiène bien comprise vient en aide à l'organisme ». Et en pleine guerre, à un moment critique en 1916, il intervenait, animé d'un grand courage civique, dans l'important problème du service militaire et de la tuberculose. On se trouve en présence de pigritia militaris, d'un véritable sentimentalisme bacillaire. Cet état d'esprit est dangereux, dit-il, pour les soldats, pour les médecins et pour le pays, qui « ne peut que perdre à cet état d'esprit, au moins en temps de guerre, parce que comme 75 % (et je suis au-dessous de la réalité) des appelés ont des lésions tuberculeuses anciennes, qu'adviendra-t-il de notre armée si l'on élimine les anciens tuberculeux, tous plus ou moins susceptibles de s'aggraver ?... Je comprends autrement les devoirs du citoyen : la tendance du jour en France est d'exagérer les droits de ce citoyen et de diminuer ses devoirs vis-à-vis de l'Etat ».

Il fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet 1917; puis, plus tard, Officier. Il accepta uniquement en raison des services qu'il estimait avoir rendus à Dominique-Larrey.

Après la guerre, nommé médecin principal de 2e classe en 1919, il fut mis en congé illimité de démobilisation le 1er mars 1919, et put enfin retrouver son service de Cochin.

⁂

Le 1er janvier 1922, la limite d'âge intervenant, Queyrat prenait sa retraite de médecin des hôpitaux. Ses amis et ses élèves lui offrirent alors une médaille.

Il avait manifesté le désir que l'avers représentât un paysage de la Creuse, ce pays qu'il décrivait « si beau, si prenant, avec ses panoramas variés à l'infini, ses montagnes couvertes en été de bruyères roses, en automne de fougères mordorées et estompées le soir d'une brume bleutée; ce pays si pittoresque avec ses vallées profondes, jalonnées de grands genévriers, dans le fond desquelles des rivières cascadent au milieu de roches granitiques ». Le paysage choisi fut la pittoresque vallée du Taurion à Meymanat, le long de la propriété de QUEYRAT. Son cours ombragé, encaissé entre deux collines, se brise sur les nombreux rochers de granit, véritable enchantement pour les yeux.

Mais cette retraite ne marquait pas pour autant la fin de son activité. Il se consacra en effet plus que jamais à son œuvre de propagande pour la prophylaxie antivénérienne.

TROISIEME PARTIE

LA LUTTE CONTRE LA SYPHILIS, MALADIE SOCIALE

L'Homme aux quarante écus :

> « *N'y aurait-il point quelque manière d'extirper cette contagion qui désole l'Europe ?* ».

Le Chirurgien :

> « *Il n'y aurait qu'un seul moyen, c'est que tous les princes de l'Europe se liguassent ensemble, comme dans les temps de Godefroy de Bouillon. Certainement, une Croisade contre la vérole serait beaucoup plus raisonnable que ne l'ont été celles qu'on entreprit autrefois... Il vaudrait bien mieux s'entendre pour repousser l'ennemi commun du genre humain, que d'être continuellement occupé à guetter le moment favorable de dévaster la terre et de couvrir les champs de morts, pour arracher à son voisin deux ou trois villes et quelques villages* ».

VOLTAIRE :

« L'Homme aux quarante écus », 1767

Il est certes un peu artificiel de prétendre traiter séparément l'œuvre prophylactique de QUEYRAT. Sa vie durant, il s'occupa de l'aspect social de la syphilis; il n'y a pas là de compartiment étanche. Ne disait-il point à son ami et collègue HUDELO en 1926 : « Gratter un élément de psoriasis ou faire le diagnostic d'une ulcération, ce n'est pas tout pour un dermato-syphiligraphe. Vous sentiez qu'il faut s'évader de cette enclosure professionnelle, qu'il faut voir au-delà des malades l'humanité souffrante et s'efforcer de la défendre contre les fléaux sociaux, tout particulièrement la syphilis ».

QUEYRAT ne fut pas seul dans l'organisation de la prophylaxie antivénérienne, mais il occupe une place de choix tant par la qualité de son œuvre que par la persévérance et le désintéressement qu'il y mit.

En octobre 1902, devant la Société française de Prophylaxie sanitaire et morale, il traite la « Démoralisation de l'idée sexuelle ». « De tous les problèmes sociaux qui angoissent notre douloureuse humanité, dit-il, il n'en est pas de plus triste, de plus poignant, de plus difficile à résoudre que celui de la lutte contre le flot montant des maladies vénériennes... A bien y réfléchir, on voit que si ces affections vénériennes ont pu exercer tant de ravages et faire de si terribles et continuels progrès, cela tient, en grande partie, à ce que, jusqu'à présent, on s'est trop peu soucié et d'*hygiène* et de *morale sexuelle*. Bien au contraire, les *conventions mondaines* et les *préjugés sociaux*, la *législation*, la *littérature*, la *religion même*, concourent, dans un regrettable accord, à démoraliser l'idée sexuelle... ». Passant au développement, QUEYRAT attaque alors avec vigueur et passion tout ce qui entrave la sélection et le bonheur des couples. Il s'élève contre les préjugés sociaux qui ont établi pour l'homme une morale sur mesure et facile, tandis que la femme n'a aucun droit. Il insiste pour le mariage jeune en opposition au mariage de l'homme qui « doit avoir

connu la vie », qui doit « avoir une position ». Il critique les lois françaises, qui sont « une négation de la liberté individuelle » aussi bien pour contracter que pour rompre un mariage et poussent elles-mêmes la femme vers la prostitution. Pour ce qui est de la littérature, sans insister sur les journaux pornographiques qui s'étalent dans la rue, « depuis ces vingt dernières années, écrit QUEYRAT, les romanciers français semblent avoir pris pour tâche de salir, d'avilir la morale et l'idée sexuelles. Presque tous leurs romans roulent invariablement dans l'ornière de l'adultère avec cette modification, depuis quelque temps, que l'adultère se complique de saphisme et de sodomie. Voilà où nous en sommes ». Paris, bateau de fleurs de l'Europe, voilà où nous a conduits l'industrie, apparemment lucrative, de l'érotisme littéraire, dira la même année un consul de France aux Etats-Unis. Enfin QUEYRAT, tout en se défendant, lui, catholique, de vouloir attaquer en quoi que ce soit la religion, émet le vœu « que les confesseurs mettent plus de discrétion dans leur interrogatoire en ce qui touchent aux choses sexuelles, qu'ils renoncent à s'immiscer dans la vie génitale des époux, enfin qu'ils s'abstiennent d'utiliser l'acte sexuel aux fins d'un profit soit politique, soit pécuniaire ».

Et il concluait :

« Pour moraliser l'idée sexuelle, pour diminuer le nombre des infections vénériennes, pour assainir le mariage, pour combattre la prostitution et l'infanticide pour s'opposer enfin à la dépopulation sans cesse croissante de notre pays, il faut recourir aux mesures suivantes; il en est grand temps :

1° — Abroger les articles 148 à 158 du Code Civil stipulant l'obligation d'avoir, aux fins du mariage, le consentement de ses parents ou grands-parents;

2° — Modifier l'article 488 de la manière suivante :

La majorité est fixée à 21 ans accomplis; à cet âge, on est capable de tous les actes de la vie civile (y compris le mariage) ;

3° — Instituer une législation plus libérale du divorce.

Le divorce par consentement mutuel sera autorisé après que les époux auront exprimé par trois fois, devant le Tribunal Civil (à trois mois d'intervalle les deux premières fois, à six pour la troisième), leur volonté expresse;

4° — Le divorce, par la volonté d'un seul sera autorisé au bout de trois ans, quand la volonté de divorcer aura été exprimée trois fois, à une année d'intervalle;

5° — L'article de la loi sur le divorce interdisant aux complices d'adultère de s'épouser sera annulé;

6° — La recherche de la paternité sera autorisée;

7° — On abrogera les lois qui établissent actuellement l'infériorité civile de la femme et des enfants naturels ou adultérins;

8° — Les droits d'épouse légitime seront attribués à la fille déflorée;

9° — L'abandon d'une maîtresse par son amant sera passible d'une sanction pécuniaire ou pénale;

10° — Les proxénètes et les souteneurs seront poursuivis et sévèrement punis;

11° — Le régime de la Réglementation, tel qu'il est actuellement appliqué, sera abandonné; et en matière de prophylaxie des maladies vénériennes on en viendra au droit commun, égal pour l'homme et pour la femme;

12° — La ligue contre la licence des rues aura le droit de se porter partie civile et d'exercer les poursuites dans toutes les circonstances;

13° — La police aura le devoir de protéger la femme

dans la rue et dans les lieux publics; elle devra punir sévèrement toute atteinte aux bonnes mœurs, toute provocation, aussi bien si elle est le fait d'un homme que si elle est le fait d'une femme ».

C'est encore en 1902, à Bruxelles, à la IIe Conférence Internationale pour la prophylaxie des maladies vénériennes, que QUEYRAT s'élève contre la Réglementation de la Prostitution, lui reprochant d'être illégale (aucun texte de loi ne l'autorise), injuste (elle ne tient compte que de la contamination venant de la femme), dangereuse (elle entraîne une fausse sécurité, les femmes, par crainte de la répression, ne se faisant pas soigner). Appuyé par LANDOUZY et GAUCHER, QUEYRAT nous dit : « Je proposais comme prophylaxie vraiment efficace d'assainir la rue, de faire tomber dans le droit commun la responsabilité en matière de contamination vénérienne, de multiplier les maisons de secours et de relèvement moral, enfin d'*améliorer l'organisation hospitalière au point de vue du traitement des maladies vénériennes* ». La question du droit commun pour les hommes et les femmes souleva un joli tollé.

Mais ces premières luttes se produisaient à une époque où l'arsenal thérapeutique anti-syphilitique était encore pauvre. Il fallait l'apparition du 606 pour que la lutte prophylactique entrât dans une nouvelle phase, retardée malheureusement par la guerre.

Il convient de rappeler ici un précédent dans cette lutte. En 1775 le lieutenant général de police LENOIR avait eu l'intelligente et généreuse initiative d'essayer d'organiser le traitement gratuit de la vérole. A cet effet il fit poser des affiches dans Paris pour inviter les malades à se faire soigner. En 1780, il créa l'Hospice de Vaugirard pour les « enfants gâtés » (nouveau-nés hérédo-syphilitiques). On y admettait également les vénériennes enceintes et les mères nourrices avec leurs enfants. C'est qu'on savait depuis le XVIe siècle que la

vérole était héréditaire et que le seul moyen pour empêcher sa transmission était de guérir les parents avant la fécondation. Puis tout tomba dans l'oubli et il faudra attendre 1919 pour voir, organisé par le professeur COUVELAIRE et M. PINARD, le premier dispensaire de maternité pour la prophylaxie et le traitement de la syphilis héréditaire, à la Clinique Baudelocque. QUEYRAT se réjouit fort de cette création. En 1914 à la veille de la guerre, il avait certes fait la preuve contre vents et marées de l'excellence du système du dispensaire à Cochin. Le docteur SICARD de Plauzoles nous dit d'ailleurs : « Lorsque la Commission extra-parlementaire de régime des mœurs, réunie de 1903 à 1907, eut à tracer un programme de lutte contre la syphilis, elle affirma un certain nombre de principes : suppression des hôpitaux et services spéciaux qui éloignent les malades, création de consultations externes suivant le programme tracé par A. FOURNIER. Mais, malgré l'enseignement de FOURNIER, malgré les conclusions de la Commission, il fallait qu'un homme prît l'initiative et démontrât la possibilité et l'excellence du dispensaire, et, de cela, nous en devons garder le souvenir et la reconnaissance ineffaçables pour le docteur QUEYRAT ».

En fait, en dehors de quelques services exceptionnels, la lutte anti-syphilitique était inorganisée. La fondation à Liège en 1912 du dispensaire de prophylaxie de MALVOS n'avait pas été suivie. C'était pourtant le prototype des grands dispensaires d'aujourd'hui, avec le service de consultations externes, le traitement ambulatoire, le laboratoire et le service social.

Mais après la fin de la guerre, la syphilis a pris une extension considérable. La nécessité d'organiser la lutte se fait d'autant plus sentir, qu'il y a des moyens pratiques de dépister, de diagnostiquer sûrement et précocément la syphilis; de la traiter, de contrôler et de suivre le traitement. Et le docteur SICARD de Plauzoles

disait encore : « Si l'opinion publique est instruite, si les Pouvoirs publics donnent les crédits nécessaires, mon maître QUEYRAT est là pour vous dire que je n'exagère rien en affirmant que dans un demi-siècle la syphilis acquise et la syphilis héréditaire, sa conséquence, peuvent avoir disparu ».

Ainsi QUEYRAT se dépensa inlassablement pour instruire le grand public. Quant aux Pouvoirs publics, lorsqu'il ne pouvait en tirer de crédits, il les abandonnait et frappait aux portes privées susceptibles de s'ouvrir. Cette prise de conscience par le public de l'importance considérable de la syphilis sur la santé de la nation est absolument capitale.

« On nous apprend à vivre quand la vie est passée, avait dit MONTAIGNE. Cent escholiers ont prins la verolle avant d'estre arrivez à leur leçon d'Aristote, de la tempérance ».

En Belgique, la propagande avait eu un magnifique départ. Et, lorsque le 26 mars 1926 à Lille, la Reine des Belges, présidant l'inauguration de l'Institut des Sciences Morales de l'Université, reçut le diplôme de Docteur pro Honoris causa, QUEYRAT pouvait lui dire, avec l'éloquence persuasive et émouvante qui vient du cœur d'un homme de bien :

« Pour encourager ceux qui avaient engagé la lutte contre le terrible fléau, pour prêcher d'exemple vis-à-vis des timides, des sots et des ignorants, Votre Majesté n'a pas hésité à prendre la Ligue nationale belge contre le Péril vénérien sous son haut patronage, entraînant avec elle l'éminent et regretté cardinal MERCIER. Ce geste galvanisa les populations; l'élan était donné, toute la Belgique suivit sa Reine dans cette nouvelle croisade avec ce cri de ralliement : la syphilis doit disparaître.

Majesté, on raconte d'après une légende espagnole, qu'un jour le Cid, alors dans toute sa gloire, se prome-

nait aux environs de Tolède, monté sur un superbe destrier et revêtu d'une armure étincelante. Au croisement d'un chemin il rencontra un misérable lépreux, qui chercha aussitôt à se dissimuler, mais le Cid, dans un élan de généreuse pitié, descendit de cheval, enleva son gantelet d'or et tendit au lépreux sa main nue ! Et la légende ajoute que Dieu, en récompense de cet acte de charité magnifique, voulut que le malade guérit.

De même votre Majesté a tendu sa main aux malheureux que torturait la syphilis et qu'accablait un mépris immérité... Les syphilitiques ont cessé d'être des parias : on s'est ingénié de toutes parts à les traiter, à les guérir, à sauver leurs enfants, innocentes victimes ».

En France, hélas, la lutte était plus difficile, les préjugés à vaincre plus tenaces. Une personne bien élevée ne devait même pas parler de ces maladies honteuses. C'est dire la tranquille audace qu'il fallut à QUEYRAT pour faire une conférence sur la syphilis aux jeunes filles et aux mères de famille à l'Hôtel des Sociétés Savantes les 15 juin et 25 juillet 1922. « Et que faut-il, disait-il, maintenant que nous sommes armés contre le monstre, contre l'hydre syphilitique, que faut-il faire pour l'écraser cette hydre et la faire disparaître ? Eh bien ! Il faut qu'on en parle ouvertement partout ! Trop longtemps on a procédé à l'égard de la syphilis avec une hypocrisie, une pruderie ridicule autant que dangereuse. On n'osait pas en parler !... Et sans qu'il y paraisse, Mesdemoiselles et Mesdames, nous venons de faire ensemble une petite révolution, nous avons renversé une bastille moisie de vieux préjugés, car c'est bien, je crois, la première fois que l'on fait à Paris une conférence publique sur la syphilis, pour les jeunes filles et les mères de famille ». Cette conférence fut un grand succès.

Un point capital dans l'œuvre de prophylaxie est la fondation le 7 juin 1923 de la Ligue nationale française

contre le Péril Vénérien, fondation à laquelle QUEYRAT prit une part très active. Le Président en fut le professeur JEANSELME, QUEYRAT étant vice-président. Puis en 1926, il devint à son tour président. Les buts de la Ligue, qui fut reconnue d'utilité publique le 26 août de la même année, étaient :

1°) Une propagande intelligente et incessante.

2°) La multiplication des bons dispensaires, qui doivent être installés aussi parfaitement que possible.

3°) La formation de bons médecins et de bons sérologistes au point de vue du diagnostic et du traitement de la syphilis.

Ces dispensaires devront fonctionner avec *l'assentiment* et le *concours* des syndicats de médecins de la région et la *coopération* du Ministère de l'Hygiène.

La Ligue, qui disposera d'une revue mensuelle en 1928, avait son siège : 44, rue de Lisbonne, Paris (8e).

Il y avait bien déjà eu un précédent. Le professeur GOUGEROT, qui faisait partie de la Ligue, nous dit en effet : « L'Enseignement de la Vénéréologie médico-sociale a été inauguré en 1901 par A. FOURNIER dans la Conférence mémorable qu'il fit à l'Hôpital Saint-Louis pour annoncer la création et le programme de la Société Française de Prophylaxie dont il voulait faire une Ligue contre la syphilis ». Mais FOURNIER était un précurseur n'ayant pas les moyens qui furent à la disposition de ses successeurs : ce furent ces derniers qui eurent l'honneur de réaliser les idées du premier.

L'ŒUVRE DES DISPENSAIRES

En février 1919, QUEYRAT écrivait : Il est nécessaire d'arriver à créer trois cents services dans deux cent vingt-quatre villes françaises. Suivait un long rapport

sur l'organisation des Services annexes (les dispensaires), le recrutement, l'instruction et la nomination du personnel. Tout est étudié dans le moindre détail avec l'esprit de justice et le souci du réel qui le caractérise. Il faut savoir « qu'on n'a rien pour rien, disait-il, et qu'à part quelques cas isolés, mais trop rares, de véritable apostolat, la seule manière d'avoir un personnel de choix est de lui rendre la vie facile et d'écarter de son horizon les préoccupations matérielles. Il faut en finir avec cette détestable parcimonie qui a relégué la France, au point de vue de l'hygiène, au dernier rang des nations civilisées ».

En décembre 1924 à la IIe Assemblée générale de la Ligue, il montre que, des cinq grands fléaux sociaux, la syphilis est le seul contre lequel nous soyons admirablement armés. Contre le cancer, dit-il, nous sommes désarmés; contre la tuberculose nous ne pouvons pas grand'chose; l'alcoolisme est un mal politique et le taudis soulève de grosses difficultés. D'autre part en luttant contre la syphilis, nous luttons aussi contre la tuberculose et le cancer; nous luttons encore contre la mortalité infantile, contre la perte de 60.000 enfants par an, in utero ou dans les trois premiers jours de la naissance. Pour bien combattre, il faut des organismes spéciaux avec un personnel expérimenté. Dès 1916, le docteur Paul FAIVRE organisa de nombreux dispensaires, sans subsides de l'Etat. Tout en rendant hommage à son effort, QUEYRAT estime que l'organisation fut trop rapide et manque de personnel vraiment qualifié. En France ce n'est que depuis 1916 que l'Etat fournit des crédits bien insuffisants. En Angleterre ces crédits sont sept fois plus importants et en Belgique près de cinq fois. En 1925 le crédit total français pour la lutte antisyphilitique est de 3.950.000; il faudrait 20.000.000, ce qui serait peu de chose comparé à certaines dépenses inconsidérées. Surtout cela permettrait de gagner une perte sociale annuelle de plusieurs milliards de francs.

Selon le rapport présenté par G. MILIAN à la Commission de l'Hygiène le 17 mars 1921, QUEYRAT envisage trois variétés de dispensaires :

1°) Dispensaire d'hospitalisation, rattaché à un service spécialisé (la forme idéale).

2°) Dispensaire autonome intra ou extra-hospitalier. Cette dernière forme doit être exceptionnelle et il y aurait avantage à l'incorporer dans un dispensaire type d'*Hygiène sociale*, avec consultation à deux degrés préconisée par le professeur GOUGEROT : salle de consultation générale d'où les malades sont aiguillés sur des salles de consultations spécialisées.

3°) Dispensaire de maternité du type de celui de Baudelocque, surtout intéressant dans la lutte contre la morti-natalité et la syphilis héréditaire.

Pour la réalisation QUEYRAT étudie quatre directives :

I. — Le Système Belge. Lutte active depuis 1919 avec avantages de toute sorte aux malades. L'Etat donne 30 % à la Ligue pour l'acquisition ou la construction des locaux et 50 % pour les instruments et le mobilier; il rémunère les praticiens par consultation et délivre les remèdes spécifiques. L'Inspecteur d'Hygiène contrôle et vérifie. Le choix des médecins est fait par le comité de surveillance. QUEYRAT pense que c'est un bon système, mais valable seulement pour un pays peu étendu à population dense.

II. — Le Système du Ministère de l'Hygiène en France. — L'Inspecteur général du ministère, qui n'est ni syphiligraphe, ni sérologiste, choisit à son idée médecins et sérologistes. Des pressions politiques sont possibles et l'inspecteur n'est pas qualifié pour faire ce choix. On a cherché à créer une façade, dit QUEYRAT, mais les dispensaires sont médiocres, mal outillés, avec un personnel peu qualifié.

III. — Système Syndicaliste du docteur Leredde, où les Syndicats médicaux devraient nommer les médecins des dispensaires.

IV. — Enfin, et c'est le choix de Queyrat, le Système de la Commission de Prophylaxie du Ministère de l'Hygiène ou Système du Concours. Dans les dispensaires ne seront admis que les malades indigents ou nécessiteux. Les médecins praticiens participeront au fonctionnement des dispensaires et des laboratoires. Médecins-chefs et sérologistes seront nommés au concours, soit sur titres, soit à la suite d'épreuves cliniques et de laboratoire, par un jury compétent et composé de telle sorte que l'action du favoritisme soit inexistante. Tout le personnel sera largement indemnisé. Ce mode de recrutement avait déjà été proposé par Queyrat en 1919 au Congrès Interallié de Strasbourg. Le personnel comprendra : un médecin traitant, un médecin assistant, un chef de laboratoire, un chef de laboratoire adjoint, un garçon de laboratoire, un infirmier et deux infirmières. De plus des infirmières-visiteuses seront rattachées au dispensaire (les assistantes sociales actuelles). On exigera enfin un rapport annuel sur l'activité déployée.

Queyrat prévoit encore chez nous l'installation de consultations de nourrissons, qui seront moins coûteuses que les Instituts Welander fonctionnant chez les Scandinaves, lesquels suivent l'enfant jusqu'à cinq ans. Pour l'ensemble de la France, il faudra vingt-cinq grands laboratoires, en plus des nombreux petits laboratoires qualifiés. Il faudrait aussi, « comme cela se passe en Angleterre, associer les départements et les villes à la lutte anti-syphilitique et leur demander une contribution financière ».

Queyrat envisage une fois de plus la déclaration de la syphilis par les médecins, l'obligation pour les véné-

riens contagieux de se faire traiter, enfin des poursuites judiciaires en cas de contamination.

« J'ajouterai que pour que la lutte soit bien menée il faut la continuité dans la direction, disait-il ». Cette continuité devait être obtenue, puisque depuis 1924, date à laquelle il fut nommé Directeur du Service Central de Prophylaxie, le docteur CAVAÏLLON, qui apporta une aide constante à l'installation des Dispensaires de la Ligue, est toujours au Ministère de la Santé Publique. Il en est depuis déjà longtemps le Directeur Général.

En plus de Cochin, QUEYRAT s'occupait personnellement d'un dispensaire privé, 63, rue Vercingétorix, avec la collaboration de Mlle Chaptal. On y donnait des consultations de nourrissons et de femmes enceintes. Mais il ne s'agissait là que d'efforts dispersés, et sans grand moyen d'action. QUEYRAT dut attendre la fondation de la Ligue pour la mise en pratique de ses conceptions. Et le 26 août 1925 marqua une date très importante, puisque c'est à cette date que fut ouvert le premier dispensaire anti-syphilitique organisé par la Ligue à Creil. L'aide privée fut mise à contribution au maximum : le baron et la baronne Robert de ROTHSCHILD avaient fait aménager l'aile droite des bâtiments dépendant de l'ancien château de Creil et fait construire pour y être annexé un beau laboratoire de huit mètres de long en bordure de l'Oise. Le tout fut loué symboliquement un franc par an. De plus Madame de ROTHSCHILD accorda une subvention annuelle de cinq mille francs; et les industriels de la région, ayant compris qu'ils auraient finalement plus de travail productif, se cotisèrent à raison de deux francs par ouvrier employé, sur la suggestion de leur Président, Monsieur Paul DAYDÉ. Finalement le dispeosaire fonctionne sans qu'il en ait coûté un centime à l'Etat, au département ou à la ville. C'est une retraite charmante, accueillante, mitoyenne d'un dispensaire des maladies des voies respiratoires, car il

faut, hélas, toujours ménager le préjugé de la maladie honteuse, bien qu'il n'y ait pas de « microbes honteux ». Enfin le personnel médical y est excellent. C'était bien là la mise en pratique d'une conception nouvelle de l'organisation et du fonctionnement des dispensaires anti-syphilitiques. Un point très important consistait dans la possibilité d'entente avec les médecins de la région. Voici ce qu'écrivait Queyrat : « Ces rapports doivent consister dans une coopération amicale constante. A l'inverse de certaine organisation, où tous les syphilitiques, qu'ils soient pauvres, qu'ils soient riches, sont traités gratuitement (ce qui est contraire aux droits essentiels de la profession médicale), dans les dispensaires de la Ligue, ceux-là seuls seront examinés et traités qui seront des indigents et des nécessiteux, ou qui seront envoyés par leur médecin. Le dispensaire est largement ouvert aux praticiens pour l'établissement d'un diagnostic, pour les examens de laboratoire, pour les renseignements thérapeutiques. Le dispensaire est, avant tout, un centre de diagnostic, mis à la disposition des médecins de la région, et non un centre de traitement, sauf pour les indigents.

Cette manière de procéder, que j'ai défendue à Bordeaux, au Congrès d'hygiène de novembre 1924, et qui est la seule, me semble-t-il, qui permette de concilier tous les intérêts, a eu l'honneur d'être approuvée à l'unanimité par la Fédération Corporative des Médecins de la Région Parisienne ».

La réussite fut complète et bien d'autres dispensaires devaient être ouverts dans les années qui suivirent. En 1933 à la mort de Queyrat, seize dispensaires fonctionnaient parfaitement : D. de Gennevilliers (dont Queyrat avait établi les plans lui-même), D. Victor-Hugo à Saint Ouen, D. des Ecoles du XVII[e] arrondissement, D. de Juvisy, D. de Pontoise, D. de Saint Cloud, D. de Boulogne-sur-Mer, D. de l'Institut A. Fournier

(primitivement D. Broussais), D. de la rue Frédéric-Schneider, D. d'Asnières, de Bagnolet, de Boulogne-Billancourt, de Puteaux, de Sceaux, D. municipal de Creil, D. de Méru. Pour tout ceci, l'Etat n'avait fourni qu'une partie des sommes nécessaires. Si QUEYRAT n'est pas seul à la base de cette œuvre, sa part est toutefois particulièrement importante, tant au point de vue des idées novatrices que de l'exécution.

LA PROPAGANDE

La Ligue réunissait dans un but commun des hommes et des femmes de toutes classes, de toutes tendances politiques, de toutes religions : c'était la lutte contre le fléau syphilitique. La propagande est un des moyens très efficaces de cette lutte. Cette propagande se fera par l'intermédiaire des conférences, des films éducatifs, des gravures, tracts, affiches, des expositions, des publications, telles que des notices sur les méthodes de traitement anti-syphilitiques adressées à tous les praticiens français.

Les conférences, QUEYRAT en fit bien souvent ! Nous avons déjà relaté celle faite à des jeunes femmes et à des jeunes filles en 1920, véritable « première » du genre. « C'est de la collaboration féminine que nous viendra la victoire contre le fléau syphilitique », disait QUEYRAT. « L'éducation de la femme, point essentiel de la lutte anti-syphilitique », reprenait sous une autre forme le docteur SICARD de Plauzoles, Directeur général de la Ligue. (Signalons à ce propos l'activité magnifique de Madame le docteur MONTREUIL-STRAUS.) QUEYRAT s'adressa à des auditoires très divers. Le 20 janvier 1926, il fait une conférence sur la syphilis à la Bourse du Travail de Paris (Union des Syndicats confédérés

de la Seine). Le 21 mai 1926, il est à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et le 3 juin 1926 il traite « Ce que les infirmières doivent savoir de la syphilis » à l'Ecole du Service Social, fondé par la Ligue. Le 4 juillet 1926, il est à Rennes pour la Quinzaine de la Santé et le 24 mars 1927, il étudie « La Réglementation de la Prostitution » à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales. Le 7 avril 1927, il parle au Foyer Féminin de France devant trois cents jeunes femmes et jeunes filles. Le 18 décembre 1927, il est à l'Hôtel-de-Ville de Saint Ouen; le 12 juin 1928, il s'adresse aux jeunes filles du Service Social. Le 27 septembre 1928, c'est à Guéret, devant une salle comble de cinq cents personnes, qu'il fera sa conférence.

A la radio, ce fut plus difficile, car les P. T. T. mettaient de ridicules entraves. QUEYRAT put cependant traiter « la syphilis au point de vue social » et « la syphilis héréditaire ». Toutes ces conférences lui apportaient un volumineux courrier de ses auditeurs.

Des films de propagande furent mis au point et purent être projetés dans de grandes salles publiques dès 1927. Signalons « Le Baiser qui tue », « La Syphilis, fléau social » du docteur LEREDDE, « Misère humaine » de LEVADITI. Signalons encore une pièce de théâtre, dont les représentations furent organisées par LUGNÉ-POÉ : « Le Mortel Baiser » de LOÏC LE GOURIADEC. Le Maire de Versailles, édile éclairé, refusa de la laisser jouer dans sa ville !...

Les gravures, les tracts divers, les affiches furent également l'objet de soins variés. QUEYRAT fit lui-même quelques schémas qu'il chargea son ami, le dessinateur JODELET, de mettre au point. Un dyptique montre un groupe familial syphilitique non soigné, à gauche et le même groupe soigné, à droite, mettant en évidence sous une forme simple les méfaits de la syphilis. Une autre gravure insiste sur l'importance de la mortalité due à la syphilis. C'est la course à la mort. « Sur le champ de

courses, trois chevaux : tuberculose, syphilis et cancer; la mort juge l'arrivée au poteau » dit QUEYRAT. La tuberculose gagne d'une encolure seulement avec 150.000 morts par an, sur la syphilis avec 140.000. Le cancer est loin derrière avec 40.000. Les deux gravures furent adoptées par la Commission Générale de Propagande de l'Office National d'Hygiène Sociale. D'autres tracts furent distribués, en particulier dans les ports. Quant à la presse, elle n'apporta qu'une aide bien timide.

Des brochures furent éditées : « A la jeunesse pour l'Avenir de la Race » par le professeur A. PINARD, « La Vie sexuelle et ses Dangers » par le docteur JULLIEN, « Vénus et ses Dangers » par le docteur LAIGNEL-LAVASTINE, « La lutte contre la blennorragie » par le docteur Marcel SÉE.

Enfin, s'adressant plus particulièrement aux médecins, QUEYRAT traitait « l'Organisation de la lutte sociale contre la syphilis en France » au Congrès National du Rredressement Français les 7 et 9 avril 1927; « les maladies vénériennes et le mariage » à la Société Française d'Eugénique le 7 mai 1926.

Il y avait certes bien du mérite à montrer tant d'activité, car l'inertie, quand il ne s'agissait pas d'opposition, était très forte. QUEYRAT rapporte qu'en mars 1921, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la Présidence du Ministre de l'Hygiène, il y eut une grande réunion pour dénoncer et combattre les fléaux sociaux. On parla beaucoup de la Dépopulation, de l'Alcoolisme, de la Tuberculose et du Taudis. Mais une haute personnalité politique s'opposa formellement à ce qu'on parlât de la Syphilis.

Pourtant, d'année en année, la propagande et les réalisations s'accentuèrent. La Ligue organisa un enseignement de prophylaxie anti-vénérienne dans toutes les écoles nationales de Navigation Maritime. Chaque année depuis 1922 le docteur SICARD de Plauzoles faisait à la

Sorbonne un cours libre d'Hygiène Sociale. De plus la Ligue participe à la propagande générale de l'Office Nationale d'Hygiène Sociale dans trente-quatre départements. En 1928, elle met au point le service gratuit des médicaments spécifiques. Il suffit pour les médecins agréés de Seine et Seine-et-Oise d'en faire la demande en vue de soigner des malades peu fortunés qui ne voudraient pas ou ne pourraient pas aller au dispensaire. La progression fut constante. En 1932, 270 médecins agréés traitèrent ainsi 1.002 malades. Primitivement les médecins voyaient çà d'un mauvais œil, mais un contrôle sérieux étant établi, tout s'arrangea. Enfin chaque membre de la Ligue a son action personnelle et le docteur QUEYRAT ne craint pas en 1930, malgré des avis défavorables, d'organiser un « Concert de l'Hérédo » pour apprendre au grand public les méfaits de l'hérédo-syphilis. Son bilan : 30 à 35 % de nos enfants et 95 % des jeunes criminels sont hérédo-syphilitiques et il y a ainsi 65.000 enfants arriérés ou anormaux dans nos écoles. Le concert eut lieu dans un cadre très beau : la salle de musique byzantine de l'hôtel particulier de la Comtesse de BÉHAGUE. De nombreux artistes de valeur en firent un succès splendide.

En mai 1928 eut lieu à Nancy la Conférence de la Défense Sociale contre la syphilis. QUEYRAT expliqua le choix de Nancy en raison de la remarquable organisation de la lutte anti-syphilitique en Meurthe-et-Moselle, grâce à l'activité déployée par le professeur SPILLMANN, Doyen de la Faculté de Médecine de Nancy et président avec QUEYRAT de cette conférence. Pendant ces journées, reprenant les thèmes habituels de sa propagande, QUEYRAT insista particulièrement sur le fait d'avoir de bons médecins. Pour cela, il faut que les étudiants en médecine fassent un stage obligatoire de deux mois au moins en Dermato-Vénéréologie. Les Externes et Internes des Hôpitaux devront également le faire. D'autre

part depuis 1923 les malades arséno-résistants sont de plus en plus nombreux ; les arséno-benzènes sont moins choquants, très peu organotropes, mais aussi très peu parasitotropes. Les préparations bismuthiques présentent un réel intérêt, mais trop d'entre elles « entretiennent la maladie ». QUEYRAT émet donc le vœu qu'on adjoigne des syphiligraphes pour contrôler les médicaments arsénicaux et bismuthiques.

On envisagea aussi particulièrement la répression du charlatanisme, cette plaie dont la France partage le triste privilège avec l'Espagne et le Mexique. On signala le cas des réclames pour officines louches, sous forme d'affiches ou de placards, qui, disparues des urinoirs, étaient venues se réfugier dans... les bureaux de postes ! Ces placards doivent être remplacés par des affiches officielles du Ministère de l'Hygiène. D'autres officines subsistent malheureusement, grâce à la réclame faite dans les journaux. QUEYRAT avait proposé un projet de loi visant à lutter contre ces abus, et qui fut adopté en 1927 par la Commission de Prophylaxie des Maladies Vénériennes du Ministère de l'Hygiène. Trois ans plus tard, hélas, on parlait toujours de l'urgence qu'il y aurait à déposer le projet de loi QUEYRAT-PFEIFFER devant le Parlement ! On envisage aussi la question du droit commun pour les syphilitiques, préconisé par QUEYRAT : obligation pour le syphilitique de se faire traiter et poursuites judiciaires en cas de contamination. Un projet de loi sur ces deux points fut voté par la Commission de Prophylaxie et déposé au Sénat par le Sénateur Justin GODART dont l'action dans la lutte antisyphilitique fut constante auprès de la Ligue. La question de l'examen médical prénuptial fut également discutée ; le professeur GOUGEROT en était un ardent défenseur (la première consultation prénuptiale devait être organisée par le professeur COUVELAIRE en 1930).

Nous aborderons enfin deux questions d'ordre social, objet de controverses passionnées : l'éducation sexuelle des jeunes et la suppression de la prostitution.

A la fin des journées médicales de Nancy de 1928, avec les professeurs A. PINARD, COUVELAIRE, FRUHINSHOLZ et Monsieur Georges RISLER, le docteur QUEYRAT émettait le vœu suivant : « La Civilisation de l'Instinct sexuel, appelée improprement éducation sexuelle, doit commencer à l'école primaire, avant la naissance de l'Instinct et de façon anonyme : la reproduction des êtres vivants, végétaux d'abord, animaux ensuite ». Cette prise de position se heurtait dans une large mesure à l'hostilité des parents d'élèves et de beaucoup de professeurs. Là encore le professeur GOUGEROT et le docteur SICARD de Plauzoles étaient des promoteurs par l'intermédiaire de la Société de Prophylaxie Sanitaire et Morale. Beaucoup de gens opinaient pour que l'enseignement soit fait par les parents, ce qui semble peu adéquat, les parents eux-mêmes étant souvent bien ignorants des grandes lois biologiques. Le seul terrain d'accord était qu'à tout enseignement scientifique devait être jointe une notion morale correspondante. QUEYRAT et ses collègues l'entendaient bien ainsi. Il semble *à priori* absurde d'éliminer dans un programme de sciences naturelles l'anatomie et la physiologie des organes sexuels. « D'après une enquête faite par le secrétariat du cartel romand d'hygiène sociale et morale, la majorité des enfants s'initient entre dix et onze ans aux phénomènes des lois de la vie. Ce sont des camarades qui, huit fois sur dix, se chargent de cet enseignement. Comme on sait trop malheureusement dans quel esprit cette initiation est faite et quelles traces néfastes elle laisse pour toute la vie dans l'âme de l'enfant, le cartel romand estime imprudent le silence absolu que de nombreux parents, pourtant très soucieux du bien de leurs enfants, observent dans ce domaine ». (Enquête du *Siècle Médical,* 1er avril 1931).

Le Temps du 9 juillet 1929 avait présenté la chose sous un autre angle : l'enseignement sexuel ne serait qu'un nouveau pas très important de la main-mise étatique sur l'enfant; en d'autres termes : marche au totalitarisme. Cela paraît ou bien naïf, ou trop machiavélique.

Qu'un Secrétaire général de la Fédération des parents d'élèves ait trouvé inouï le fait de proposer l'étude de la fonction de reproduction pour des adolescents de quinze et seize ans ne semble pas moins curieux !

On peut donc discuter sur les modalités de cet enseignement, mais non sur son bien-fondé. QUEYRAT, en d'autres lieux, avait proposé d'enseigner l'épigonologie aux plus de seize ans (épigoné : reproduction). Il préconisait encore de faire des conférences sur les dangers des maladies vénériennes aux élèves quittant les lycées et collèges et de les inciter à se marier jeunes. Il ne semble pas que l'on ait apporté de solutions concrètes à ce problème de l'enseignement sexuel de nos jours.

La question de la prostitution est par contre d'actualité brûlante depuis 1946. Dès 1902 QUEYRAT, qui fut toujours abolitionniste, envisageait différentes mesures pour lutter contre la Prostitution, qui sur le plan moral est indéfendable. Toutefois à Nancy en 1928, le professeur BAYET donnait les statistiques de contamination suivantes : prostituées officielles : 6,7 %, clandestines : 52,2 %, femmes de rencontre : 23,5 %. Le docteur BERNARD citait des chiffres analogues, respectivement : 0 — 50,5 % — 26,5 %. « Il est surprenant que les pouvoirs officiels n'aient pas compris l'importance et l'éloquence de ces chiffres. Nous ne discuterons pas ici le principe moral de l'abolitionnisme ou de la tolérance surveillée. Il est un fait constaté dans tous les pays. C'est que la prostitution clandestine, la femme dans la rue, le racolage déterminent au moins la moitié et sou-

vent plus des cas nouveaux de syphilis ». Le professeur SPILLMANN, parlant de la suppression des maisons de tolérance à Nancy en décembre 1932, dira : « Je souhaite seulement que les résultats soient dans l'avenir un peu moins tristes que ceux que nous constatons depuis deux à trois mois ». Monsieur PAUTRIER, parlant en 1933 des résultats obtenus lors de l'expérience de Strasbourg (fermeture des maisons de tolérance depuis 1925), dira : « Au total, nous pouvons donc conclure notre enquête strasbourgeoise en constatant que la fermeture des maisons publiques ne paraît pas avoir modifié en bien ou en mal l'état sanitaire, mais du fait qu'elle reste indifférente, elle autorise la campagne tendant à faire disparaître une organisation qui représente en somme une tare honteuse. Par contre, nous devons souligner le grave danger représenté par la prostitution libre qui va sans cesse grandissant, favorisé par les circonstances économiques actuelles ». Ce qui est bien en accord avec les statistiques déjà citées. Il ne semble donc pas que sur le plan pratique l'abolitionnisme puisse donner des résultats concrets. Les arguments moraux, par contre, sont très forts et militent en faveur de la suppression totale obtenue depuis peu. Le grand malheur est que ce n'est pas là résoudre le problème de la prostitution. Georges CLEMENCEAU, dans « le Grand Pan », mettant en scène une malheureuse prostituée, lui fait dire à son juge : « Ce qui vous choque, c'est la prostitution apparente, le racolage, vous détournez la tête et vous vous écriez : « Cachez cette chair que je ne saurais voir ». Ce qui m'étreint, moi, c'est la déchéance de la défaite sociale. Quand vous m'aurez contrainte à la cacher, en sera-t-elle moins douloureuse, et de quel bienfait croirez-vous avoir doté l'humanité en l'éblouissant du vice heureux, en la privant des salutaires réflexions que pourrait suggérer l'autre ?

Croyez-moi, le problème n'est pas de ceux qui se résolvent par l'écrasement plus complet de quelques pau-

vres filles perdues. Vous êtes riche, honoré, heureux peut-être à de courtes heures, monsieurs le juge; au lieu de m'achever, dites à vos amis, s'ils veulent vraiment restreindre la prostitution, de s'en prendre d'abord aux causes sociales de misère. Dites-leur d'être moins indulgents aux forts, plus pitoyables aux faibles... ».

Le même Georges CLEMENCEAU écrivait encore dans « La Mêlée Sociale » : « Peut-on interdire l'étalage de la marchandise ? Impossible, assurément. Peut-on l'empêcher de s'offrir au public ? L'expérience répond négativement. Il y faudrait un ensemble de mesures draconiennes, nécessitant une dépense énorme et des moyens exceptionnels, dont l'action ne tarderait pas à se relâcher ». Certes le problème est difficile à résoudre. La suppression actuelle de la prostitution surveillée nous semble pratiquement être une mesure plus spectaculaire qu'efficace. On ne peut certes lui imputer la recrudescence actuelle des cas nouveaux de syphilis, puisque cette montée en flèche commença en 1941. Cette recrudescence reconnaît bien d'autres causes, en particulier l'afflux d'immigrants étrangers (fait déjà signalé par QUEYRAT et JEANSELME après la guerre 1914-1918) ; mais surtout la grande responsable est la prostitution clandestine, contre laquelle il est difficile d'agir. L'abolitionnisme offre essentiellement une satisfaction morale.

Et la seule position raisonnable pour un médecin est prise par le docteur SICARD de Plauzoles et c'était aussi celle de QUEYRAT : il n'y a que deux catégories d'individus pour chacun des sexes, les malades qu'il faut empêcher de nuire et soigner; les individus sains qu'il faut préserver.

Nous abordons enfin ce qui fut la dernière grande réalisation du docteur QUEYRAT : la fondation de l'Institut A. FOURNIER.

La Ligue avait déjà ouvert un laboratoire central de sérologie dans une annexe du dispensaire de Saint Ouen,

fonctionnant surtout pour les médecins et les malades de banlieue. Ce laboratoire comprenait un service d'analyses de sang, gratuit pour tous les établissements publics ou privés concourant à la lutte contre les maladies vénériennes. En 1927, un Laboratoire-Ecole de Sérologie, qui doit trouver sa place à l'Institut A. Fournier, est d'abord installé à Saint-Louis, qui lui offre une « hospitalité amicale ». Puis d'autres laboratoires moins importants fonctionnèrent, tel celui de la rue Dareau. Mais c'était insuffisant pour QUEYRAT. Il avait la géniale conception d'un institut qui grouperait dans un cadre adéquat, un dispensaire modèle, des laboratoires de sérologie, l'Ecole de Sérologie, un laboratoire de recherches doté d'un outillage des plus modernes et un laboratoire dépendant de l'Académie de Médecine, pour le contrôle des médicaments anti-syphilitiques; aux étages supérieurs étaient prévues des installations pour les animaux. Et, malgré les vents contraires, l'Institut A. Fournier s'élevait lentement au 25, boulevard Saint-Jacques dans le XIV^e^. Bien des obstacles, du mauvais vouloir, de l'inertie s'étaient accumulés. « Mais, nous dit QUEYRAT, je suis d'un coin de la France dont le sol granitique infuse à ses enfants une volonté tenace ». L'inauguration de ce véritable « Palais de la Syphilis, unique au monde », dit QUEYRAT, se fit en mai 1932 pour le centenaire d'A. FOURNIER. Et le 8 décembre de la même année, la 10^e^ Assemblée Générale de la Ligue s'y tenait sous la présidence de son ardent défenseur Monsieur Justin GODART, Ministre de la Santé Publique. Il s'agissait là d'une réalisation magnifique que l'on pouvait montrer à l'étranger avec orgueil. L'Ecole de Sérologie, officiellement rattachée à la Faculté de Médecine en février 1928 et qui au premier cours, pour quinze élèves prévus en avait eu quarante, dont beaucoup d'étrangers, quitta Saint-Louis pour le boulevard Saint-Jacques. La France était alors le seul pays, où grâce à cet institut, fût possible une initiation complète à la

sérologie. Le professeur Levaditi, qui était aussi président de la Société Française de Sérologie fondée sur l'initiative de la Ligue à cette époque, dirigeait l'institut, qui est maintenant entre les mains du docteur Sicard de Plauzoles.

En cette dernière Assemblée de la Ligue à laquelle il assistait, Queyrat pouvait mesurer le chemin parcouru et la vitalité des organisations auxquelles il avait donné l'impulsion. En 1932 dans les seize dispensaires de la Ligue, il y eut 54.375 consultations ou traitements et les laboratoires examinèrent 10.508 sérums ou L.C.R. (étant donné la pluralité des méthodes, cela représentait 32.388 réactions !). Ces chiffres se passent de commentaires.

QUATRIEME PARTIE

LES DERNIERS JOURS

N'ayant épargné ni son temps, ni sa peine, médecin dans toute l'acception du terme, QUEYRAT tomba malade en février 1933. En juin de la même année, il est contraint d'abandonner ses lourdes fonctions à la Ligue et de remettre son œuvre entre les mains du président G. MILIAN, qui disait de lui : « Le docteur QUEYRAT est un caractère franc et loyal. C'est une qualité si rare qu'il est bon de le dire ». MILIAN était assisté du professeur GOUGEROT comme secrétaire général et le docteur SICARD de Plauzoles (*) continuait ses fonctions de Directeur général,

Toujours à ses côtés, Madame le docteur QUEYRAT, épouse d'un second mariage, le soutenait de son rayonnement dans cette lutte sans issue. Le mois d'août, torride, arriva. Il n'était pas question de se rendre à Meymanat comme chaque année : ce fut une grande déception pour QUEYRAT. Les troubles cardiaques devenaient plus graves, nécessitant les soins constants de ses anciens élèves MOUQUIN, LEVESQUE et PRUVOST ; le pro-

---

(*) Le docteur SICARD de Plauzoles est actuellement Président de la Ligue.

fesseur Clerc venait également souvent. Le 18 octobre une accalmie sembla poindre. Plein d'optimisme, Queyrat pensait se remettre bientôt au travail. Puis en quelques instants, une syncope brutale le terrassa.

Son éloge funèbre fut fait par ses amis et ses élèves : le professeur Gougerot, Léon Bernard, M. Pinard, Mouquin et J. Levesque. Très simple, très indépendant, il s'était tenu à l'écart, ne luttant que pour la bonne cause. Cet homme, qui avait refusé d'être nommé Membre de l'Institut pour ne rien perdre du temps destiné à ses malades, était « homme de devoir, sans compromission ». Il avait acquis par sa seule valeur d'être président de la Société de Dermatologie et de Syphiligraphie en 1923, d'être expert-syphiligraphe à Genève à la Société des Nations en 1928. Membre de la Commission de Prophylaxie au Ministère de la Santé Publique, il était fidèle à toutes les séances. Son autorité, qui ne provenait pas de charges officielles, était de plus en plus incontestée : la déférence et le respect de ses collègues et de ses pairs en témoignaient. Tous s'inclinaient devant son opinion, que sa science et sa conscience, sa réputation mondiale faisaient prévaloir.

« Ceux qui ont pu le connaître intimement peuvent seuls s'expliquer cette autorité et le rayonnement qu'il a gardé jusqu'à la fin de sa vie. Il était un homme complet d'un grand savoir, d'un bon sens surtout inaltérable, avec un jugement droit. Il intervenait toujours lentement, posément, et sa parole mesurée laissait le plus souvent la question épuisée et clarifiée. Il était un être exquis, d'une bonté inlassable, d'une délicatesse charmante. Il était heureux et il aimait à le proclamer sans cesse. Il désirait faire partager son bonheur. Il n'a jamais blessé personne ; il était l'ami de tous ceux qui l'ont approché. Très indépendant, sans ambition, dédaigneux des honneurs, il n'envia jamais personne et il

n'avait aucune peine à se réjouir du succès des autres » (Mouquin et J. Levesque).

Au lendemain de sa mort Léon Bernard traduisit son émotion en quelques belles pages. « Ce visage ouvert, avenant, au regard limpide et doux, cette charmante jeunesse émanant de toute sa personne, que ne parvenait pas à vieillir la vaste barbe d'austère Burgrave égayée par un constant sourire si plein de gentille et malicieuse aménité. La jeunesse, il l'aimait tant ! L'âme la plus élevée, l'esprit le plus libre, sans ambition de titres, Queyrat n'avait demandé à la vie que les satisfactions que peuvent donner l'accomplissement du devoir et la pratique des vertus du cœur ».

CONCLUSION

Ainsi s'éteignait presqu'en même temps que CALMETTE, HAYEM et ROUX un médecin dont toute la vie fut un apostolat. Droiture, ténacité, désintéressement, conscience professionnelle et surtout bonté inépuisable le caractérisent. Esprit large et curieux, homme cultivé à l'intelligence claire, à la prose élégante et simple, épris de beauté, enthousiaste, il laissait derrière lui un sillage d'amitié. Pionnier dans la mise au point du traitement de la syphilis, maladie de l'individu, il vit plus loin encore et organisa la lutte contre la syphilis, maladie sociale. Ainsi que le disait RIVET, « contrairement à tant d'œuvres sociales qui ne sont que des façades, les dispensaires organisés par QUEYRAT sont des œuvres solides, à rendement utile et constituent une des armes les plus efficaces de la lutte sociale contre les maladies vénériennes ».

Son œuvre perpétuera sa mémoire et lui assurera la reconnaissance des générations à venir.

Vu, le Doyen :
BINET

Vu, le Président de Thèse :
GOUGEROT

Vu et permis d'imprimer,
Le Recteur de l'Académie de Paris :
SARRAILH

PUBLICATIONS DU DOCTEUR QUEYRAT

MALADIES VENERIENNES

Syphilis

1 — Multiplicité des chancres syphilitiques. (*B. S. M. H.*, 24 juillet 1903).

2 — Deux chancres syphilitiques, l'un du fourreau, l'autre de la lèvre supérieure, chez un souffleur de verre — retard de quinze jours dans l'apparition du chancre labial — hypothèse permettant d'expliquer cette différence d'apparition — déduction prophylactiques au point de vue de la profession du malade. (*B. S. D. S.*, 7 janvier 1904).

3 — Onze chancres syphilitiques apparus successivement dans le laps d'un mois. Date de l'immunisation contre la syphilis. (*B. S. M. H.*, 29 juillet 1904).

4 — De quelques résultats d'auto-inoculation de chancres syphilitiques. (*B. S. M. H.*, 23 décembre 1904).

5 — De l'auto-inoculabilité du chancre syphilitique. (*B. S. M. H.*, 13 janvier 1905).

6 — Auto-inoculation du chancre syphilitique. (*B. D. S.*, 1er février 1906).

7 — Auto-inoculation du chancre syphilitique. (*B. S. D. S.*, 1er mars 1906).

8 — Nouveau cas d'inoculation du chancre syphilitique. (*B. S. M. H.*, 5 décembre 1906).

9 — Dix-septième cas d'auto-inoculation positive du chancre syphilitique. (*B. S. M. H.*, 1er mars 1907).

10 — Résultats de l'inoculation des produits syphilitiques primaires aux sujets atteints d'accidents tertiaires (avec Marcel Pinard, *B. S. D. S.*, 18 mars 1909).

11 — Recherche du Spirochète de la syphilis sur les chancres (avec Joltrain, *B. S. M. H.*, 23 juin 1903).

12 — Constatation du spirochète de Schaudinn dans le foie et la rate d'un fœtus (avec Levaditi et Feuillié). (*B. S. D. S.*, 7 décembre 1905).

13 — Recherche du tréponéma pallidum dans les coupes de lésions syphilitiques primaires, secondaires et tertiaires (avec Levaditi). (*B. S. M. H.*, 30 mars 1906).

14 — Chancre syphilitique du petit doigt. (*B. S. D. S.*, 1920, n° 1).

15 — Syphilis ulcéro-gommeuse sur la lèvre simulant à s'y méprendre un chancre syphilitique. (*B. S. M. H.*, 29 juillet 1904).

16 — Adéno-phlegmon du cou consécutif à un chancre syphilitique de la lèvre supérieure : phénomènes graves, guérison (avec Jolivet). (*B. S. M. H.*, 7 juin 1907).

17 — Chancre syphilitique de la lèvre avec réaction d'Herxheimer à type d'adéno-phlegmon (avec Mercier des Rodhettes). (*B. S. M. H.*, 22 mai 1914).

18 — Syphilide pigmentaire généralisée chez l'homme. (*B. S. M. H.*, 17 juillet 1903).

19 — Syphilide pigmentaire généralisée chez un homme (avec Deguignaud). (*B. S. D. S.*, 1921, n° 8, page 351).

20 — Syphilide nigricante. (*B. S. M. H.*, 17 juillet 1903).

21 — La syphilis maligne précoce est-elle de la syphilis ? (*B. S. M. H.*, 24 juillet 1908).

22 — Deux cas de syphilis maligne précoce (avec Mouquin). (*B. S. D. S.*, 1920, n° 1, page 29).

23 — A propos de la syphilis précoce. (*B. S. D. S.*, 1920, n° 1, page 37).

24 — Treponema pallidum et paralysie générale. (*B. S. M. H.*, 30 mars 1906).

25 — Coexistence de paralysie générale avec des syphilides cutanées. (*B. S. M. H.*, 28 décembre 1906).

26 — Sur l'administration de l'iodure de potassium par la voie intestinale dans le cas d'intolérance de la voie gastrique. (*B. S. M. H.*, 5 juin 1906).

27 — Arthropathie du coude chez un syphilitique considérée comme un tremblement et guérie par l'iodure de potassium. (*B. S. M. H.*, 5 juillet 1907).

28 — Arthropathie tabétique de l'articulation coxo-fémorale (avec Ménard et Rabat). (*B. S. D. S.*, 1920, n° 6, page 211).

29 — Fractures spontanées multiples des côtes chez un tabétique (avec Ed. Schwartz). (*B. S. D. N.*, 18 juin 1915).

30 — Traitement du tabès. (*B. S. D. S.*, 1921, n° 2, page 52).

31 — Syphilis et mariage. Dystrophies multiples chez un enfant né d'un père syphilitique non traité, dix ans après l'accident initial. (*B. S. M. H.*, 12 juillet 1907).

32 — Syndrome de Banti et syphilis. (*B. S. M. H.*, 31 juillet 1914).

33 — Sur les injections d'huile grise. (*B. S. M. H.*, 12 janvier et 3 novembre 1906).

34 — Nouvelle forme d'huile grise. (*B. S. M. H.*, 8 févrirer 1907).

35 — Injections d'huile grise et stomatite mercurielle. (*B. S. M. H.*, 10 août 1908).

36 — Erythrodermie généralisée avec dermatite exfoliante consécutive à un traitement mercuriel par les pilules et les frictions d'onguent napolitain. (*B. S. M. H.*, 19 juin 1908, page 940).

37 — Erythrodermie généralisée avec dermatite exfoliante consécutive au traitement par les pilules et injections de ben-

zoate de mercure. Névrite périphérique généralisée. Crises cardiaques. Mort. (*B. M. S. H.*, 19 juin 1908, page 942).

38 — Valeur thérapeutique de l'émétique dans le traitement de la syphilis humaine (avec Robert Demanche). (*B. M. S. H.*, 10 mars 1909).

39 — Que doit-on penser du traitement dit abortif de la syphilis par la méthode de M. Hallopeau ? (*B. S. D. S.*, 4 janvier 1912, page 40).

40 — A propos des injections intra-veineuses de 606. (*B. S. M. H.*, 4 novembre 1910).

41 — L'arsénobenzol peut-il dans certaines conditions stériliser l'organisme des syphilitiques. (*B. S. M. H.*, 10 février 1911).

42 — Réinfection syphilitique quinze mois après un traitement à l'arsénobenzol. (*B. S. M. H.*, 25 juillet 1913).

43 — Guérison d'une syphilide lichénoïde rebelle au mercure par trois injections d'arsénobenzol. (*B. S. M. H.*, 23 avril 1915).

44 — Syphilide palmaire, à type corné, datant de près de six ans, rebelle à tout traitement guérie en six semaines par 2 gr. 10 d'arsénobenzol. (*B. S. M. H.*, 17 décembre 1915).

45 — Etude radiographique d'une gomme du foie : sa guérison progressive sous l'influence du traitement. (*B. S. M. H.*, 31 mars 1916).

46 — Quelle est la meilleure préparation arsenicale à employer dans le traitement de la syphilis virulente ? (*B. S. D. S.*, 1919, n° 34, page 125).

47 — Moyen d'apprécier la qualité de l'arsénobenzol. (*B. S. D. S.*, 1920, n° 6, page 214).

48 — Comment traiter les syphilitiques pour les guérir ? (avec Marcel Pinard). (*B. S. D. S.*, 1920, n° 6, page 183).

49 — Le traitement et la guérison de la syphilis. (*B. S. M. H.*, 18 mars 1921).

50 — Sur l'absence d'appendice xiphoïde comme signe de syphilis héréditaire. (*B. S. M. H.*, 28 novembre 1919).

Chancres simples

51 — Chancres mous des doigts et de la main. Procédé de coloration rapide du bacille de Ducrey. (*B. S. D. S.*, 3 juillet 1902).

52 — Chancrelle de l'index (avec Bricout). (*B. S. M. H.*, 26 juin 1908).

53 — Chancre simple de la lèvre. Constatation du bacille de Ducrey ; inoculation positive (avec Marcel Pinard). (*B. S. M. H.*, 26 février 1909).

54 — Sur un nouveau traitement du chancre simple. (*B. S. D. S.*, 1921, n° 6, page 288).

Balano posthites

55 — Balano posthite ulcéro-membraneuse avec symbiose fuso-spirillaire déterminée par l'inoculation d'une stomatite de même nature. (*B. S. M. H.*, 10 février 1905 et 22 mai 1914).

56 — Contribution à l'étude microbiologique des balano-posthites à forme gangréneuse (avec Guy Laroche). (*B. S. D. S.*, 1909, n° 5, page 161).

57 — Inflammation suppurative de l'ombilic avec la triade microbiologique de la balano-posthite érosive circinée chez un malade atteint de balano-posthite. (*B. S. M. H.*, 22 mai 1914).

58 — Erythroplasie du gland. (*B. S. D. S.*, 1911, n° 8, page 378).

Blennorragie

59 — Grosse folliculite du sillon balano-préputial avec nombreux gonocoques sans existence ni actuelle ni antérieure d'uréthrite blennorragique. (*B. S. D. S.*, 4 juin 1903).

60 — Présence du gonocoque dans une épididymite blennorragique démontrée par la ponction de l'épididyme et l'ensemencement du suc retiré.

61 — Présence du gonocoque en culture pure dans le liquide d'une arthropathie du genou (avec Guy LAROCHE). (*B. S. M. H.*, 26 juillet 1907).

62 — Traitement de l'arthropathie blennorragique du genou. (*B. S. M. H.*, 14 août 1905).

63 — L'examen et l'interrogatoire des vénériens. (*Presse Médicale*, 1899).

DERMATOLOGIE ET DIVERS

64 — Tuberculose ulcéreuse du pouce prise pour un chancre syphilitique (avec Guy LAROCHE). (*B. S. M. H.*, 5 juin 1908).

65 — Quelques ulcérations infectieuses des doigts. (*P. M.*, n° 52, 27 juin 1908).

66 — Sur une mycose vaginale : *Parendomyces albus*. Etude microbiologique expérimentale et thérapeutique (avec Guy LAROCHE). (*B. S. M. H.*, juillet 1909).

67 — Mycose gingivale. (*B. S. D. S.*, 1921, n° 8, page 359).

68 — Actinomycose faciale suivie d'adénopathie trachéo-bronchique et de généralisation pulmonaire. Etude clinique biologique et radiologique (avec JOLTRAIN). (*B. S. M. H.*, 17 juillet 1914).

69 — Sporotrichose à forme éléphantiasique. (*B. S. M. H.*, 30 juillet 1915).

70 — Xanthome plan généralisé (avec Guy LAROCHE). (*B. S. D. S.*, 1920, n° 6, page 208 et 1921, n° 8, page 364).

71 — Parapsoriasis de BROCQ. Forme mixte (avec PAUTRIER). (*B. S. M. H.*, 19 juillet 1907).

72 — Lymphocytose du liquide céphalo-rachidien dans un cas de zona intéressant le plexus sacré (avec Emile FEUILLIÉ). (*B. S. M. H.*, 15 juin 1906).

73 — Fibrome de l'index. (*B. S. D. S.*, 1920, n° 1, page 57).

74 — Epithélioma de la narine droite avec nodules métastatiques

sous-cutanés. (*B. S. D. S.*, 1920, n° 1, page 43 et 1920, n° 5, page 166, autopsie).

75 — Large épithélioma du nez, de l'œil, et de la joue datant de huit ans (avec Rabut). (*B. S. D. S.*, 1921, n° 2, page 36, et n° 8, page 363).

76 — Epithélioma de la langue chez une femme non syphilitique (avec Demanche). (*B. S. M. H.*, 27 février 1914).

77 — Tentative de transmission de sarcome mélanique de l'homme au singe. (*Compte-rendu de la Société de Biologie*, 2 avril 1898, page 421).

78 — Mélanochromie congénitale de la sclérotique. (*B. S. D. S.*, 4 juin 1903).

79 — De la pathogénie de l'herpès de l'iris avec Marcel Pinard. (*B. S. M. H.*, 13 février 1914).

80 — Sur un cas d'angine de Vincent d'un diagnostic très embarrassant. (*B. S. M. H.*, 13 janvier 1905 et 22 février 1907).

81 — Stomatite et angine ulcéro-membraneuse graves, compliquées de gangrène de la bouche, guéries par deux applications d'arséno-benzol en poudre. (*B. S. M. H.*, 26 juin 1914).

82 — Un cas de leucoplasie commissurale sans préexistence de syphilis (avec Henri Boutier). (*B. S. M. H.*, 27 décembre 1912).

83 — Plaques leucoplasiformes de la vulve (avec Deguignand). (*B. S. D. S.*, n° 8, page 361).

84 — Lichen plan de la langue apparu chez un syphilitique au cours d'un traitement arsenical ; poussées érythémateuses généralisées survenant à la suite des injections arsenicales et ayant laissé après elles des plaques de pigmentation (avec Rabut). (*B. S. D. S.*, 1911, p. 39).

85 — Lichen plan annulaire (avec Marcel Pinard). (*B. S. D. S.*, 7 mai 1914).

86 — Lichen plan cruciforme (avec Marcel Pinard). (*B. S. D. S.*, 7 mai 1914).

87 — Lichen plan annulatus (avec DEGUIGNAND). (*B. S. D. S.*, n° 8, page 358).

88 — Crevasses rebelles des doigts et des mains rapidement guéries par des applications de procuta. (*B. S. D. S.*, 1921, n° 2, page 43).

89 — Dermopathie à topographie unilatérale (tronc et membre inférieur) avec pigmentation, leuco-mélanodermie, infiltrations en îlots, ulcérations atones et distribution zostériforme des lésions, spina bifida occulta (avec André LERY et RABUT). (*B. S. D. S.*, 1921, n° 4, page 116).

90 — Elephantiasis de la vulve (avec DEGUIGNAND). (*B. S. D. S.*, 1921, page 357, n° 8).

91 — Deux cas d'adénopathie épitrochléenne rares. (*B. S. D. S.*, 5 février 1903).

92 — Sur le cas de bouba présenté par M. HALOPEAU. (*B. S. D. S.*, 7 décembre 1905).

93 — Sur la ligne blanche d'origine surrénale. (*B. S. M. H.*, 8 février 1907).

94 — Intoxication par l'opium glycosurie et albuminurie. (*France Médicale*, 1888).

95 — Syndrome syringomyélique avec hémiatrophie faciale et troubles oculo-pupillaires (avec CHRÉTIEN). (*P. M.* du 11 décembre 1897, page 379).

96 — Appareil à contention pour les cobayes. (*Compte-rendu de la Société de Biologie*, 4 mars 1893).

97 — Emporte-pièce à pomme de terre. (*Compte-rendu de la Société de Biologie*, 4 mars 1893).

98 — Aiguille pour la saignée. (*B. S. M. H.*, 28 juillet 1916).

ARTICLES

99 — Syphilis, Herpès, Balano-posthites, Papillomes (dans le Traité de Thérapeutique pratique publié sous la direction du Professeur ROBIN, p. 819-937).

MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

Tuberculose

100 — Contribution à l'étude de la congestion pulmonaire. (*Revue de Médecine*, 1885).

101 — Note sur deux cas de spléno-pneumonie. (*Revue de Médecine*, 1886).

102 — De la spléno-pneumonie. Maladie de Grancher. (*Revue Générale Gazette des Hôpitaux*, 1892, n° 70).

103 — Contribution à l'étude de la tuberculose du premier âge. (*Thèse de Doctorat*, Masson, 1886).

104 — Valeur diagnostique de l'affaiblissement permanent du murmure vésiculaire au sommet. (*B. S. M. H.*, 17 janvier 1903).

105 — Tuberculose pulmonaire et obésité. (*B. S. M. H.*, 16 juillet 1897).

106 — La signification de la diminution du murmure vésiculaire au sommet. (*B. S. M. H.*, 17 janvier 1908, page 68).

107 — Tuberculose et service militaire. (*B. S. M. H.*, 30 juin 1916, page 1078 et *B. S. M. H.*, 28 juillet 1916, page 1433).

ARTICLES

108 — Bronchites aiguës, pages 323-331. Spléno-pneumonie, pages 485-494 dans le traité des Maladies de l'Enfance de Grancher et Comby, tome 3.

109 — Notice biographique sur le Professeur Grancher. (*Bulletin Médical*, novembre 1907).

MEDECINE ET HYGIENE SOCIALES

110 — Prophylaxie publique relativement à la prostitution. (IIe Conférence Internationale pour la prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes ; Bruxelles, 1902. Compte-rendu des séances. Tome second, page 231. Bruxelles, Lamertin, libraire éditeur, 1903).

111 — La démoralisation de l'idée sexuelle. (Paris, Rueff, 1902).

112 — L'organisation du traitement de la syphilis et du Pavillon des Vénériens à l'Hôpital Cochin-annexe. (Congrès de la Fédération abolitionniste, 1913, Genève. Bureau International de la Fédération, 2, rue du Vieux Collège, page 343-365).

113 — Rapport sur l'organisation des Services Annexes, le recrutement, l'instruction et la nomination du personnel des Services Annexes. (Congrès Interallié d'Hygiène Sociale pour les régions dévastées par la guerre, Paris 1919; tome III, page 131-152. Editions Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte).

114 — Le fonctionnement du Dispensaire du Pavillon Hardy à Cochin en 1919. (*B. S. D. S.*, 1920, n° 6, page 221).

115 — Prophylaxie et guérison de la syphilis. (*Paris Médical*, 4 mars 1922).

— La Syphilis par le Docteur L. Queyrat. Conférence faite aux jeunes filles et aux mères de familles. Libr. Maloine 1922.

— Manuel d'Education Prophylactique (Docteurs L. Queyrat et Sicard de Plauzoles). Libr. Maloine.

— Compte-rendu de la IIe Assemblée Générale de la Ligue (10 décembre 1924).

— L'organisation de la lutte anti-syphilitique en France (novembre 1924).

— Le Dispensaire anti-syphilitique de Creil. (*P. M.*, 26 août 1925).

— La Reine des Belges et le Péril Vénérien. (*P. M.*, 24 mars 1926).

— La Prophylaxie antivénérienne. (*Revue de la Ligue* de 1928 à 1933).

— Folk-lore.

Grammaire et Folk-lore creusois. 1927.

Vocabulaire patois-français. 1930. Chez Leconte à Guéret, Creuse.

IMPRIMERIE R. FOULON
29, Rue Deparcieux, 29
P A R I S